



Propulsé par
HEXO
CORP



États financiers consolidés de HEXO Corp.
(anciennement La société Hydropothecary)
Exercices clos les 31 juillet 2018 et 2017



Rapport des auditeurs indépendants

Aux actionnaires de HEXO Corp.,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de HEXO Corp., qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 juillet 2018 et 2017, et les états consolidés des résultats et du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de HEXO Corp. aux 31 juillet 2018 et 2017 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

MNP SENCRL, s.r.l.

Ottawa (Ontario)

Comptables professionnels agréés

25 octobre 2018

Experts-comptables autorisés

États consolidés de la situation financière

(en dollars canadiens)

Aux	Note	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		39 341 688 \$	38 452 823 \$
Placements à court terme	5	205 446 830	2 871 550
Créances clients		643 596	351 207
Taxes à la consommation à recouvrer		4 237 465	495 783
Effet à recevoir convertible	13	10 000 000	–
Charges payées d'avance		4 203 693	200 677
Stocks	6	10 414 624	3 689 239
Actifs biologiques	7	2 331 959	1 504 186
		276 619 855	47 565 465
Immobilisations corporelles	8	54 333 051	5 849 695
Immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	9	4 044 527	2 763 764
		334 997 433 \$	56 178 924 \$
Passif			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		8 994 789 \$	1 672 406 \$
Intérêts à payer	10	–	72 511
Passif lié aux bons de souscription	10, 11	3 129 769	1 355 587
		12 124 558	3 100 504
Débtentures convertibles non garanties	10	–	20 638 930
		12 124 558 \$	23 739 434 \$
Capitaux propres			
Capital social	11	347 232 724 \$	45 159 336 \$
Réserve pour paiements fondés sur des actions	11	6 139 179	1 561 587
Surplus d'apport		–	1 774 880
Bons de souscription	11	12 635 339	3 728 255
Déficit		(43 134 367)	(19 784 568)
		322 872 875 \$	32 439 490 \$
		334 997 433 \$	56 178 924 \$

Approuvé par le conseil d'administration,

/s/ Jason Ewart, Administrateur

/s/ Michael Munzar, Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

(en dollars canadiens)

Exercices clos les	Note	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Produits		4 933 952 \$	4 096 841 \$
Coût des marchandises vendues	6	2 093 043	1 462 522
Marge brute avant ajustements de la juste valeur et amortissement		2 840 909	2 634 319
Ajustement de la juste valeur à la vente de stocks	6	2 288 975	576 872
Ajustement de la juste valeur des actifs biologiques	7	(7 339 566)	(5 003 822)
Ajustement à la valeur nette de réalisation des stocks	6	1 491 070	–
Perte à la réduction de valeur des stocks	6	–	613 074
Marge brute avant amortissement		6 400 430 \$	6 448 195 \$
Charges d'exploitation			
Frais généraux et administratifs		9 374 438	3 608 595
Commercialisation et promotion		8 335 083	3 072 802
Rémunération à base d'actions	11	4 996 513	658 620
Amortissement des immobilisations corporelles	8	895 714	359 967
Amortissement des immobilisations incorporelles	9	765 238	231 685
	16	24 366 986 \$	7 931 669 \$
Résultat d'exploitation		(17 966 556)	(1 483 474)
Réévaluation du profit (de la perte) sur instruments financiers	10	(5 091 460)	(9 169 275)
Droits d'inscription – Prise de contrôle inversée	4	–	(951 024)
Perte de placement	19, 20	(649 714)	–
Perte à la cession d'actifs		–	(56 356)
Gain (perte) de change		(228 012)	(326 981)
Charge d'intérêts	10	(1 529 408)	(522 618)
Produit d'intérêts		2 115 351	92 158
Résultat net et résultat global attribuables aux actionnaires		(23 349 799) \$	(12 417 570) \$
Résultat net par action, de base et dilué		(0,17) \$	(0,21) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation			
De base et dilué	12	134 171 509	58 556 121

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États consolidés des variations des capitaux propres

(en dollars canadiens)

Exercices clos les 31 juillet 2018 et 2017	Note	Nombre d'actions ordinaires	Capital social	Réserve pour paiements fondés sur des actions	Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Capitaux propres
Solde au 1^{er} août 2017		76 192 990	45 159 336 \$	1 561 587 \$	3 728 255 \$	1 774 880 \$	(19 784 568) \$	32 439 490 \$
Émission de débentures convertibles non garanties à 7 %	10	–	–	–	3 529 770	7 283 084	–	10 812 854
Émission d'unités	11	37 375 000	139 029 262	–	10 470 738	–	–	149 500 000
Frais d'émission	11	–	(7 342 461)	–	(768 186)	(505 767)	–	(8 616 414)
Émission de bons de souscription de courtier/ d'intermédiaire	11	–	–	–	2 351 615	–	–	2 351 615
Conversion de débentures convertibles non garanties à 8 %	10	15 853 887	23 462 232	–	–	(1 742 779)	–	21 719 453
Conversion de débentures convertibles non garanties à 7 %	10	31 384 081	61 555 345	–	–	(6 809 418)	–	54 745 927
Exercice d'options sur actions	11	907 273	1 008 775	(418 921)	–	–	–	589 854
Exercice de bons de souscription	10, 11	27 897 087	75 254 494	–	(5 029 415)	–	–	70 225 079
Exercice de bons de souscription de courtier/ d'intermédiaire	11	4 018 798	9 105 741	–	(1 647 438)	–	–	7 458 303
Rémunération à base d'actions	11	–	–	4 996 513	–	–	–	4 996 513
Résultat net		–	–	–	–	–	(23 349 799)	(23 349 799)
Solde au 31 juillet 2018		193 629 116	347 232 724 \$	6 139 179 \$	12 635 339 \$	– \$	(43 134 367) \$	322 872 875 \$
Solde au 1^{er} août 2016		39 305 832	12 756 262 \$	937 065 \$	1 370 579 \$	89 601 \$	(7 366 998) \$	7 786 509 \$
Émission d'unités	11	338 274	192 253	–	61 453	–	–	253 706
Placement privé	11	8 571 432	5 000 002	–	–	–	–	5 000 002
Financement concomitant	11	20 010 000	15 007 501	–	–	–	–	15 007 501
Actions émises pour acquisition inversée		1 837 770	1 378 332	70 253	–	–	–	1 448 585
Frais d'émission d'actions	11	–	(2 246 704)	–	–	–	–	(2 246 704)
Émission de bons de souscription de courtier/ d'intermédiaire	11	–	–	–	1 236 428	–	–	1 236 428
Exercice d'options sur actions	11	162 504	136 603	(104 351)	–	–	–	32 252
Exercice de bons de souscription	10, 11	828 694	1 033 772	–	(93 858)	–	–	939 914
Émission de débentures convertibles non garanties à 8 %	10	–	–	–	1 084 433	1 742 779	–	2 827 212
Conversion de débentures convertibles garanties	10	4 678 494	11 570 911	–	–	–	–	11 570 911
Conversion de débentures convertibles non garanties	10	459 990	330 404	–	69 220	(57 500)	–	342 124
Rémunération à base d'actions	11	–	–	658 620	–	–	–	658 620
Résultat net		–	–	–	–	–	(12 417 570)	(12 417 570)
Solde au 31 juillet 2017		76 192 990	45 159 336 \$	1 561 587 \$	3 728 255 \$	1 774 880 \$	(19 784 568) \$	32 439 490 \$

Le nombre d'actions en circulation a été ajusté rétrospectivement pour tenir compte d'un échange d'actions réalisé en mars 2017 dans le cadre de l'opération admissible (note 1) et au terme duquel six actions ordinaires de la Société ont été échangées pour chaque action de La société Hydropothecary.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

(en dollars canadiens)

Exercices clos les	Note	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Activités d'exploitation			
Résultat net et résultat global		(23 349 799) \$	(12 417 570) \$
Éléments hors trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles	8	895 714	359 967
Amortissement des immobilisations incorporelles	9	765 238	231 685
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles		–	56 356
Gain de réévaluation non réalisé sur les actifs biologiques	7	(7 339 566)	(5 663 161)
Change		–	(119 429)
Ajustement de la juste valeur des stocks vendus		2 288 975	–
Rémunération à base d'actions	11	4 996 513	658 620
Charge d'intérêts hors trésorerie		312 043	198 533
Désactualisation de la dette convertible	10	1 368 014	201 447
Droits d'inscription – Prise de contrôle inversée		–	796 475
Réévaluation des bons de souscription libellés en devises		5 091 460	9 169 275
Variation des éléments du fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie			
Créances clients		(292 389)	692 158
Taxes à la consommation à recouvrer		(3 741 682)	(512 221)
Charges payées d'avance		(4 003 016)	(160 044)
Stocks		(2 502 567)	1 121 828
Créditeurs et charges à payer		3 399 059	75 034
Intérêts à payer	10	(72 511)	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités d'exploitation		(22 184 514)	(5 311 047)
Activités de financement			
Émission d'unités	11	149 500 000	503 717
Émission d'actions ordinaires – placement privé	11	–	5 000 002
Émission d'actions ordinaires – financement concomitant	11	–	15 007 501
Émission d'actions ordinaires – Prise de contrôle inversée	10	–	647 214
Émission de débentures convertibles garanties	10	69 000 000	4 403 893
Frais d'émission	11	(10 305 552)	(3 239 937)
Exercice d'options sur actions		589 854	32 252
Exercice de bons de souscription		74 366 104	716 926
Émission de débentures convertibles non garanties	9	–	25 100 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		283 150 406	48 171 568
Activités d'investissement			
Acquisition d'un placement à court terme	5	(202 575 280)	(2 871 550)
Effet à recevoir convertible	13	(10 000 000)	–
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(45 721 503)	(3 105 919)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	9	(1 780 244)	(361 683)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(260 077 027)	(6 339 152)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		888 865	36 521 369
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		38 452 823	1 931 454
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		39 341 688 \$	38 452 823 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 juillet 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

1. Nature des activités

HEXO Corp. (anciennement La société Hydropothecary), anciennement BFK Capital Corp. (la « Société »), détient une filiale en propriété exclusive, HEXO Operations Inc. (anciennement 10074241 Canada Inc.) (« HOI »). HOI possède trois filiales en propriété exclusive : 167151 Canada Inc., Banta Health Group et Coral Health Group (collectivement, « HEXO »). HEXO est un producteur de cannabis à des fins médicales dont le site est agréé par Santé Canada pour la production et la vente. Son siège social est situé au 490, boulevard Saint-Joseph, bureau 240, à Gatineau, au Québec (Canada). Constituée en personne morale dans la province d'Ontario, la Société est une société cotée en bourse. Ses actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « HEXO ».

Le 29 octobre 2013, la Société a été constituée sous la dénomination BFK Capital Corp. en vertu de ses statuts constitutifs, conformément aux dispositions de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario). Par suite de son premier appel public à l'épargne réalisé le 17 novembre 2014, elle a été classée comme une société de capital de démarrage, conformément au sens donné à cette expression dans la politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX. L'activité principale de la Société à cette époque consistait à identifier et à évaluer des entreprises ou des actifs en vue de conclure une opération admissible (une « opération admissible ») aux termes des politiques de la Bourse de croissance TSX. La Société détenait une filiale en propriété exclusive, HOI, qui avait été constituée dans le seul but de conclure une opération admissible.

Le 15 mars 2017, la Société a conclu son opération admissible, laquelle a été réalisée aux termes d'une entente intervenue entre la Société et l'entité remplacée, La société Hydropothecary (« Hydropothecary »). Dans le cadre de cette transaction, la Société a changé de nom pour devenir La société Hydropothecary et a regroupé ses 2 756 655 actions selon un ratio de 1,5:1 pour obtenir 1 837 770 actions. À la suite de ce regroupement, Hydropothecary a fusionné avec 10100170 Canada Inc., ce qui a résulté en la création d'une nouvelle entité, 10074241 Canada Inc. (HOI). Dans le cadre de ce regroupement, HEXO a acquis toutes les actions émises et en circulation de la Société, et les anciens actionnaires de Hydropothecary ont reçu un total de 68 428 824 actions ordinaires après le regroupement. Immédiatement après la clôture, la Société comptait 70 266 594 actions ordinaires en circulation.

À la clôture de la transaction, les actionnaires d'Hydropothecary détenaient 97,4 % des actions ordinaires de la Société et, par conséquent, la transaction était considérée comme une acquisition inversée de la Société par Hydropothecary. À des fins comptables, Hydropothecary est considérée comme l'acquéreur et la Société comme l'entité acquise. Par conséquent, les états financiers consolidés annuels sont dressés au nom de HEXO Corp (anciennement BFK Capital Corp.), mais ils représentent la continuation des états financiers de Hydropothecary. On trouvera davantage de renseignements sur cette transaction à la note 4.

Le 28 août 2018, les actionnaires ont approuvé le changement de dénomination de la Société visant à remplacer le nom de La société Hydropothecary par celui de HEXO Corp. Se reporter à la note 24 sur les événements postérieurs à la date de clôture.

2. Mode de présentation

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés annuels ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board.

Les présents états financiers consolidés annuels ont été approuvés par le conseil d'administration le 25 octobre 2018, qui en a aussi autorisé la publication à cette même date.

Méthode d'évaluation et périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés annuels ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des actifs biologiques, de l'effet à recevoir convertible, du passif lié aux bons de souscription et du passif lié à la conversion de la débenture non garantie, lesquels sont évalués à la juste valeur de façon récurrente et comprennent les comptes de la Société et les entités contrôlées par cette dernière et ses filiales. Ils comprennent la filiale en propriété exclusive, HOI (anciennement 10074241 Canada Inc). Ils comprennent également 167151 Canada Inc., Banta Health Group et Coral Health Group, trois filiales en propriété exclusive de HEXO Operations Inc., ainsi que les comptes de 8980268 Canada Inc., une société dont HOI peut acquérir les actions en circulation à tout moment pour un montant nominal. Toutes les filiales sont situées au Canada.

Le coût historique est la juste valeur de la contrepartie donnée en échange de biens et de services en fonction de la juste valeur de la contrepartie fournie au moment de la transaction.

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit ou non directement observable ou estimé à l'aide d'une autre technique d'évaluation. Pour estimer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la Société tient compte des caractéristiques de l'actif ou du passif comme si les intervenants du marché faisaient de même au moment d'établir le prix de l'actif ou du passif à la date de l'évaluation. La juste valeur à des fins d'évaluation ou de présentation dans les présents états financiers consolidés annuels est déterminée de cette façon, à l'exception des paiements fondés sur des actions, qui relèvent du champ d'application de l'IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions*, et des mesures semblables à la juste valeur sans y être assimilables, comme la valeur nette de réalisation dans l'IAS 2 *Stocks*.

De plus, aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées aux niveaux 1, 2 ou 3 en fonction du degré d'observabilité des données utilisées pour les évaluations de la juste valeur et de l'importance de ces données pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les niveaux sont décrits ci-dessous :

Niveau 1 – cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans le niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 – données non observables concernant l'actif ou le passif.

La préparation de ces états financiers consolidés annuels nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques, de sorte que la direction doit exercer son jugement pour l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments comportant un degré de jugement ou de complexité plus élevé, ou pour lesquels les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers consolidés annuels, sont exposés à la note 3.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés annuels sont libellés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales.

3. Principales méthodes comptables

a) Conversion des devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date où elles sont réalisées. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises à la date de l'état consolidé de la situation financière sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de conversion. Les gains et pertes de change réalisés et non réalisés sont comptabilisés en résultat net.

Les actifs et passifs non monétaires évalués au coût historique dans une monnaie étrangère sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de trésorerie et de placements très liquides qui sont facilement convertibles en montants connus de trésorerie et qui arrivent à échéance dans trois mois ou moins.

c) Placements à court terme

Les placements à court terme s'entendent de placements liquides dont l'échéance varie entre trois et douze mois. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis ajustés à la juste valeur par le biais du résultat net.

d) Actifs biologiques

La Société évalue ses actifs biologiques, lesquels sont composés de plants de cannabis, selon l'approche par le résultat à la juste valeur diminuée du coût de vente jusqu'au moment de la récolte, ce qui constitue la méthode pour déterminer le coût des stocks de produits finis après la récolte. Les actifs biologiques sont considérés comme des estimations de la juste valeur de niveau 3. La Société capitalise tous les coûts directs et indirects à mesure qu'ils sont engagés pendant la transformation des actifs biologiques, soit de la comptabilisation initiale à la récolte. Ces coûts comprennent ceux liés à la main-d'œuvre, aux pousses, aux matériaux, aux services publics, aux installations, au contrôle qualité et aux tests. Les coûts directs et indirects capitalisés déterminés des actifs biologiques sont ultérieurement comptabilisés à titre de coûts des marchandises vendues dans l'état des résultats et du résultat global au cours de la période où le produit connexe est vendu. Les gains et pertes non réalisés découlant des variations de la juste valeur diminuée du coût de vente au cours de l'exercice sont inclus dans les résultats d'exploitation et sont présentés dans un poste distinct de l'état des résultats et du résultat global pour l'exercice connexe.

e) Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moindre des deux montants. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de cannabis récolté sont transférés des actifs biologiques à la juste valeur à la récolte, ce qui devient le coût réputé initial des stocks. Les coûts après récolte ultérieurs sont capitalisés dans les stocks s'ils sont inférieurs à la valeur nette de réalisation. Les coûts subséquents comprennent les coûts des matériaux et de la main-d'œuvre liés au taillage, au séchage, aux essais, à l'irradiation, à l'emballage et au contrôle qualité. Les coûts directs et indirects capitalisés déterminés qui se rapportent aux stocks sont ultérieurement comptabilisés à titre de coûts des marchandises vendues dans l'état des résultats et du résultat global lorsque le produit est vendu, exclusion faite des montants de la juste valeur réalisée inclus dans les stocks vendus, qui sont comptabilisés dans un poste distinct à même la marge brute avant amortissement inscrite à l'état des résultats et du résultat global. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimatifs pour l'achèvement et des coûts estimatifs de la vente. L'emballage et les fournitures sont initialement évalués au coût, puis au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moindre des deux montants.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La durée et le mode d'amortissement sont présentés ci-après :

Terrain	Aucun amortissement	Aucune durée
Immeubles	Amortissement linéaire	De 5 à 20 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	Durée du bail
Mobilier et matériel	Amortissement linéaire	5 ans
Matériel de culture et de production	Amortissement linéaire	De 5 à 20 ans
Véhicules	Amortissement linéaire	5 ans
Ordinateurs	Amortissement linéaire	3 ans
Construction en cours	Aucun amortissement	Aucune durée

Chaque fin d'exercice, la valeur résiduelle, la durée d'utilité et le mode d'amortissement font l'objet d'un examen et sont ajustés au besoin. Lorsque les composantes d'une même immobilisation corporelle ont différentes durées d'utilité, elles sont comptabilisées comme des éléments distincts (composantes importantes).

Les gains et pertes à la cession d'une composante d'une immobilisation corporelle sont calculés en comparant le produit de la vente avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle, puis ils sont comptabilisés en résultat net.

Le montant de la construction en cours est transféré dans les immobilisations corporelles lorsque les actifs peuvent être utilisés; l'amortissement commence à ce moment.

g) Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont comptabilisées au coût, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur les durées suivantes :

Noms de domaine	10 ans
Licences octroyées par Santé Canada	20 ans
Logiciels	De 3 à 5 ans

La durée d'utilité estimée et le mode d'amortissement font l'objet d'un examen à la date de clôture, l'incidence de toute modification aux estimations étant comptabilisée prospectivement.

h) Placements évalués au coût

Les placements dans des instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable sont comptabilisés au coût.

i) Dépréciation des actifs non courants

Les actifs non courants, y compris les immobilisations corporelles et incorporelles, font l'objet de tests de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière ou lorsque des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable. Aux fins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent pas faire l'objet de tests sur une base individuelle sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie, par leur utilisation continue, qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de vente ou de sa valeur d'utilité, selon la plus élevée des deux. Si la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable, une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable est immédiatement comptabilisée en résultat net. Lorsqu'une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif est portée au montant modifié de l'estimation de la valeur recouvrable ou à la valeur comptable qui aurait été comptabilisée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée, selon le moindre des deux montants.

j) Actifs loués

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple s'ils ne transfèrent pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Les paiements au titre du contrat de location sont comptabilisés en charges selon l'amortissement linéaire pendant toute la durée du contrat de location, à moins qu'une autre méthode systématique ne soit plus représentative de l'échelonnement dans le temps des avantages économiques qui en seront tirés.

k) Comptabilisation des produits

La Société n'expédie les produits que si elle peut raisonnablement s'attendre à recevoir un paiement du client. Par conséquent, elle comptabilise les produits à la juste valeur lorsque les risques et les avantages importants inhérents à la propriété ont été transférés aux clients, que le recouvrement est raisonnablement assuré et que le montant à recevoir est déterminé ou déterminable.

l) Coût des marchandises vendues

Le coût des marchandises vendues comprend le coût des stocks comptabilisé en charges, les frais d'emballage, les frais d'expédition et les coûts de la main-d'œuvre connexe.

m) Recherche et développement

Les coûts liés à la recherche sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les dépenses liées au développement ne sont capitalisées que si elles peuvent être évaluées avec fiabilité, si le produit ou le processus est faisable sur les plans technique et commercial, si des avantages économiques futurs sont probables et si la Société a l'intention de mener à bien le développement en vue d'utiliser ou de vendre l'actif et qu'elle a les ressources nécessaires pour le faire. Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en résultat net à mesure qu'elles sont engagées. À ce jour, aucune dépense liée au développement n'a été capitalisée.

n) Impôts sur le résultat

La Société utilise la méthode du report variable pour comptabiliser les impôts sur le résultat. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés aux fins des conséquences fiscales futures attribuables aux écarts entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables, et les assiettes fiscales. Ils sont évalués selon les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliquent au résultat imposable des exercices où ces différences temporaires devraient être reprises ou réglées. L'incidence d'un changement aux taux d'imposition prévus par la loi sur les actifs et passifs d'impôt différé est comptabilisée en résultat net au cours de l'exercice où ce changement survient. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés lorsque leur recouvrabilité est considérée comme étant probable et ils sont revus à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

o) Rémunération à base d'actions

La Société dispose d'un régime d'options sur actions. La Société évalue les paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres en fonction de leur juste valeur à la date d'attribution et comptabilise la charge de rémunération sur la période d'acquisition des droits selon l'estimation qu'elle fait des instruments de capitaux propres pour lesquels les droits seront acquis. Les extinctions sont ajustées sur une base réelle. L'incidence de la modification de l'estimation initiale est comptabilisée en résultat net, de sorte que la charge cumulative tient compte de l'estimation modifiée. Le nombre d'options acquises exercées par les porteurs n'a pas d'incidence sur la charge comptabilisée pour chaque période. En ce qui a trait aux options sur actions attribuées aux personnes non salariées, la charge de rémunération est évaluée à la juste valeur des biens et services reçus, à moins que la juste valeur ne puisse être estimée, auquel cas elle est évaluée à la juste valeur de l'instrument de capitaux propres attribué. La juste valeur de la rémunération à base d'actions des non-salariés est réévaluée périodiquement jusqu'à ce que les conditions de performance des parties soient remplies, et les variations sont comptabilisées sur l'ensemble de la période, comme si la Société avait payé au comptant plutôt qu'en instruments de capitaux propres. Toute contrepartie versée par les salariés ou les non-salariés à l'exercice d'options sur actions est comptabilisée dans le capital social, et les paiements fondés sur des actions connexes sont transférés de la réserve pour paiements fondés sur des actions au capital social.

p) Perte par action

La perte par action ordinaire correspond au quotient de la perte attribuable aux actionnaires ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant l'exercice. La perte diluée par action ordinaire est calculée en divisant la perte applicable pour l'exercice par la somme du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation et de toutes les autres actions ordinaires qui auraient été en circulation si des actions ordinaires potentiellement dilutives avaient été émises pendant l'exercice.

q) Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement imputables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés, c'est-à-dire les actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus, sont ajoutés au coût de ces actifs jusqu'à ce que ces derniers soient pratiquement prêts à l'emploi ou à la vente.

Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en résultat net au cours de la période où ils sont engagés.

r) Instruments financiers

Les actifs financiers sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes : juste valeur par le biais du résultat net, détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente et prêts et créances.

i) ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Les actifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont détenus aux fins de transaction ou désignés comme tels. Lorsqu'ils sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net, les actifs financiers sont présentés à la juste valeur, les profits ou les pertes correspondants étant comptabilisés à l'état consolidé des résultats. Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. La juste valeur des actifs financiers compris dans cette catégorie est déterminée en fonction des transactions conclues sur un marché actif ou au moyen d'une technique d'évaluation en l'absence d'un marché actif.

ii) PLACEMENTS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés autres que des prêts et des créances assortis de paiements déterminés ou déterminables ainsi que d'une échéance déterminée. Les placements sont classés comme des placements détenus jusqu'à leur échéance si la Société a l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à échéance. Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués à la date de transaction. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur, y compris les coûts de transaction, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

iii) ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont pas classés dans une autre catégorie. Les profits et les pertes nettes qui résultent des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lorsque l'actif est sorti ou s'il est jugé qu'il a subi une dépréciation, le profit ou la perte cumulé comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé, de la réserve de capitaux propres au résultat net.

iv) PRÊTS ET CRÉANCES

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont initialement comptabilisés à la valeur de la transaction, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif diminué de toute perte de valeur. L'actualisation est omise lorsque son effet n'est pas significatif.

v) PASSIFS FINANCIERS CLASSÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers sont classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ou dans les autres passifs financiers. Les passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés à la juste valeur, les variations étant comptabilisées à l'état consolidé des résultats. La juste valeur des passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net est déterminée en fonction des transactions conclues sur un marché actif ou au moyen d'une technique d'évaluation en l'absence d'un marché actif. Les autres passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, diminuée des coûts de transaction, et ils sont évalués ultérieurement au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

vi) CLASSEMENT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société classe ses actifs financiers et passifs financiers en fonction de l'objectif pour lequel ils ont été acquis, de leurs caractéristiques et de l'intention de la direction à leur égard, comme suit :

Instrument	Catégorie	Niveau	Méthode la juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Juste valeur par le biais du résultat net	Niveau 1	Valeur comptable (se rapproche de la juste valeur en raison de la nature à court terme)
Placements à court terme	Juste valeur par le biais du résultat net	Niveau 1	Valeur comptable (se rapproche de la juste valeur en raison de la nature à court terme)
Créances clients	Prêts et créances	s. o.	Valeur comptable (se rapproche de la juste valeur en raison de la nature à court terme)
Effets à recevoir convertibles	Juste valeur par le biais du résultat net	Niveau 2	Modèle d'actualisation des flux de trésorerie
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers	s. o.	Valeur comptable (se rapproche de la juste valeur en raison de la nature à court terme)
Débtentures convertibles	Autres passifs financiers	Niveau 2	Modèle Black-Scholes-Merton
Passif lié aux bons de souscription	Juste valeur par le biais du résultat net	Niveau 1	Modèle Black-Scholes-Merton

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux de juste valeur au cours de l'exercice considéré ni au cours de l'exercice précédent. Aucun profit ni perte latent ou réalisé découlant de changements de niveau de juste valeur n'a été enregistré.

vii) DÉRIVÉS INCORPORÉS

Les dérivés sont initialement évalués à la juste valeur d'après le contrat hôte. Aucune séparation n'est pratiquée, et les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont engagés. Après la comptabilisation initiale, l'intégralité de l'instrument, y compris le dérivé incorporé, est évaluée à la juste valeur, et les variations sont comptabilisées en résultat net. La Société a consenti un prêt convertible aux termes duquel le solde peut être converti en capitaux propres. Se reporter à la note 13 pour en savoir plus sur la transaction et l'évaluation.

viii) INSTRUMENTS COMPOSÉS

Les composantes des instruments composés (débentures convertibles) émis par la Société sont classées séparément à titre de passifs financiers et d'instruments de capitaux propres, selon les arrangements contractuels et les définitions d'un passif financier et d'un instrument de capitaux propres. Toute option de conversion réglée par l'échange d'un montant déterminé de trésorerie ou d'un autre actif financier contre un nombre déterminé d'instruments de capitaux propres de la Société constitue un instrument de capitaux propres.

À la date de l'émission, la juste valeur de la composante passif est estimée au moyen du taux d'intérêt du marché en vigueur pour des instruments non convertibles similaires. Ce montant est comptabilisé à titre de passif au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif jusqu'à ce qu'il soit éteint à la conversion ou à la date d'échéance de l'instrument.

L'option de conversion classée à titre de capitaux propres est calculée en déduisant le montant de la composante passif de la juste valeur de l'instrument composé pris dans son ensemble. Ce montant est comptabilisé et inclus dans les capitaux propres, et n'est pas évalué ultérieurement. De plus, l'option de conversion classée à titre de capitaux propres demeure dans cette catégorie. Aucun profit ni aucune perte n'est comptabilisé en résultat net au moment de la conversion ou de l'expiration de l'option de conversion.

Les coûts de transaction liés à l'émission de débentures convertibles sont imputés aux composantes passif et capitaux propres en fonction de l'attribution du produit brut. Les coûts de transaction liés à la composante capitaux propres sont comptabilisés directement dans les capitaux propres. Les coûts de transaction liés à la composante passif sont inclus dans la valeur comptable de la composante passif et sont amortis sur la durée des débentures convertibles au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

En ce qui concerne les instruments composés comportant des dérivés autres que des instruments de capitaux propres, la juste valeur du dérivé incorporé est d'abord déterminée en fonction des modalités contractuelles, et la valeur comptable initiale de l'instrument hôte correspond à la valeur résiduelle après avoir séparé ce dernier du dérivé incorporé.

ix) MÉTHODE DU TAUX D'INTÉRÊT EFFECTIF

La méthode du taux d'intérêt effectif permet de calculer le coût amorti d'un instrument financier et d'attribuer le produit d'intérêts au cours de la période pertinente. Le taux d'intérêt effectif actualise les entrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie attendue de l'instrument financier ou, s'il y a lieu, sur une plus courte période, de manière à obtenir exactement la valeur comptable nette à la comptabilisation initiale.

x) COÛTS DE TRANSACTION

Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs financiers et de passifs financiers (autres que ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net) sont ajoutés à la juste valeur des actifs financiers ou des passifs financiers, ou déduits de cette dernière, selon le cas, au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs financiers ou de passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement en résultat net.

xi) DÉPRÉCIATION D'ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers, autres que ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués pour relever des indications de dépréciation à la fin de la période de présentation de l'information financière. Ils sont considérés comme étant dépréciés s'il existe des indications objectives que, en raison d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif financier, les flux de trésorerie futurs estimatifs du placement ont été touchés.

s) Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS nécessite que la direction formule des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et les montants présentés des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues régulièrement. Les modifications aux estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période au cours de laquelle elles sont apportées et au cours de toute période ultérieure touchée.

ÉVALUATION DES ACTIFS BIOLOGIQUES ET DES STOCKS

Dans le but de calculer la valeur des actifs biologiques et des stocks, la direction est tenue de faire un certain nombre d'estimations, notamment à l'égard du stade de croissance du cannabis, des coûts liés à la récolte, des coûts des ventes et des rendements attendus du plant de cannabis. Aux fins de l'évaluation définitive des stocks, la direction est tenue d'estimer les stocks rejetés et de comparer le coût des stocks avec la valeur nette de réalisation.

DURÉE D'UTILITÉ ESTIMÉE ET AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles repose sur l'estimation de la durée d'utilité, laquelle est déterminée par l'exercice du jugement. L'évaluation de toute dépréciation de ces actifs est fonction des estimations concernant les montants recouvrables, lesquelles tiennent compte de facteurs comme la conjoncture économique, les conditions de marché et la durée d'utilité des immobilisations.

RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

Le calcul de la charge liée à la rémunération à base d'actions nécessite le recours à des estimations clés portant notamment sur la valeur des actions ordinaires, le taux d'extinction des options attribuées, la durée de vie attendue de l'option, la volatilité du cours de l'action de la Société et le taux d'intérêt sans risque.

BONS DE SOUSCRIPTION

Le calcul de la valeur des bons de souscription nécessite le recours à des estimations clés portant notamment sur la valeur des actions ordinaires, la durée prévue des bons de souscription, la volatilité du cours de l'action de la Société et le taux d'intérêt sans risque.

Les bons de souscription de courtier et les bons de souscription émis à titre de rémunération ont été évalués à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués, la juste valeur des services connexes ne pouvant pas être évaluée de manière fiable.

PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite en raison d'un événement passé, s'il est probable que la Société doive éteindre l'obligation et qu'une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée. Le montant comptabilisé correspond à la meilleure estimation de la dépense requise pour régler l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, en tenant compte des risques et des incertitudes entourant les obligations. Les provisions font l'objet d'un examen à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, et elles sont ajustées pour tenir compte de la meilleure estimation des flux de trésorerie futurs attendus.

ATTRIBUTION DU PRIX D'ACHAT

Des estimations fondées sur des études de marché et des valeurs d'expertise sont utilisées aux fins de l'attribution du prix d'achat.

EFFET À RECEVOIR CONVERTIBLE

La juste valeur de l'effet à recevoir convertible est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. La Société exerce son jugement pour choisir les méthodes utilisées pour poser certaines hypothèses et pour effectuer les calculs de la juste valeur afin de déterminer la valeur attribuée à l'instrument au moment de son émission et pour l'évaluer ultérieurement à la juste valeur de façon récurrente. Ces estimations de valeur pourraient être sensiblement différentes en raison de l'exercice du jugement et de l'incertitude inhérente à l'estimation de la juste valeur de cet effet à recevoir convertible qui n'est pas coté sur un marché actif.

t) Modifications aux normes et interprétations comptables**IFRS NOUVELLES ET MODIFIÉES PUBLIÉES QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR*****IFRS 9 Instruments financiers***

L'IFRS 9 a été publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») en novembre 2009 et en octobre 2010. Elle remplacera l'IAS 39. L'IFRS 9 utilise une méthode unique pour déterminer si un actif financier est évalué au coût amorti ou à la juste valeur, remplaçant ainsi les multiples règles de l'IAS 39. La méthode proposée par l'IFRS 9 repose sur la manière dont l'entité gère ses instruments financiers dans le contexte de son modèle économique et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Deux catégories de classement demeurent pour comptabiliser les passifs financiers selon l'IFRS 9 : la juste valeur par le biais du résultat net et le coût amorti. Les passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et tous les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti, à moins que l'option de la juste valeur ne soit appliquée. Le traitement des dérivés incorporés dans la nouvelle norme correspond à celui prévu par l'IAS 39 et s'applique aux passifs financiers et aux contrats hôtes non dérivés qui n'entrent pas dans le champ d'application de la norme. Le 1^{er} août 2018, la Société adoptera l'IFRS 9. La Société a évalué l'incidence qu'aura l'adoption de cette nouvelle norme. Les placements actuellement évalués au coût le seront à la juste valeur par le biais du résultat net, et la Société ne s'attend pas à ce que ce changement entraîne des modifications importantes, ce qui ne devrait pas être le cas non plus de l'application de la nouvelle norme.

IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir

L'IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir* a été modifiée de manière à exiger la présentation d'informations supplémentaires lors de la transition de l'IAS 39 à l'IFRS 9. L'IFRS 7 s'applique au moment de l'adoption de l'IFRS 9, laquelle s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La Société entend adopter les modifications à l'IFRS 7 le 1^{er} août 2018. Elle ne s'attend pas à ce que leur mise en œuvre ait une incidence significative sur les états financiers.

IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

L'IFRS 15, qui a été publiée par l'IASB en mai 2014, précise de quelle façon et à quel moment les produits doivent être comptabilisés selon un modèle en cinq étapes qui s'applique à tous les contrats conclus avec des clients. Le 12 avril 2016, l'IASB a publié des éclaircissements définitifs sur l'IFRS 15 concernant l'identification des obligations de prestation, les entités agissant pour leur propre compte ou comme mandataires ainsi que les licences. Le 1^{er} août 2018, la Société adoptera l'IFRS 15. La Société a évalué l'incidence de cette nouvelle norme et a conclu que, outre les informations additionnelles à fournir, aucune modification importante aux états financiers ni aucun ajustement rétrospectif aux résultats non distribués ne doivent être apportés.

IFRS 16 Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, qui énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Son adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence des IFRS nouvelles et modifiées publiées, mais non encore en vigueur, sur ses états financiers consolidés.

4. Acquisition inversée

Le 15 mars 2017, BFK Capital Corp. a conclu son opération admissible, laquelle a été réalisée aux termes d'une entente intervenue entre BFK Capital Corp. et Hydrotech. Aux termes de l'entente, BFK Capital Corp. a acquis la totalité des actions émises et en circulation d'Hydrotech. Les anciens actionnaires d'Hydrotech ont reçu un total de 68 428 824 actions ordinaires de BFK Capital Corp. après le regroupement en échange de toutes les actions ordinaires en circulation d'Hydrotech.

La transaction constituait une acquisition inversée de BFK Capital Corp., et elle a été comptabilisée aux termes de l'IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions*. Par conséquent, elle a été comptabilisée à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués par les actionnaires d'Hydrotech aux actionnaires et aux porteurs d'options de BFK Capital Corp. La différence entre la juste valeur de la contrepartie (y compris les options en cours) et la juste valeur des actifs nets de BFK Capital Corp. a été comptabilisée à titre de frais d'inscription dans les états consolidés du résultat global pour l'exercice clos le 31 juillet 2017. Les options ont été évaluées à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton en tenant compte des hypothèses suivantes : cours de l'action de 0,75 \$, durée de vie attendue de deux ans, dividende nul, volatilité de 100 % et taux d'intérêt sans risque de 1,34 %. Des frais juridiques et de consultation additionnels de 154 549 \$ ont été engagés pour réaliser cette transaction.

Les résultats d'exploitation de BFK Capital Corp. sont inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés de HEXO à partir du 15 mars 2017, soit la date de l'acquisition inversée.

Le tableau ci-après présente l'estimation faite par la direction de la juste valeur des actifs nets acquis et du total de la contrepartie remise au 15 mars 2017 par suite de l'acquisition inversée.

Juste valeur des actions de BFK Capital Corp. avant la transaction (1 837 770 actions à 0,75 \$ l'action)	1 378 332 \$
Options	70 253
Total de la contrepartie versée	1 448 585
Actifs nets acquis	(652 110)
Excédent attribué aux droits d'inscription	796 475
Honoraires de consultation et autres honoraires	154 549
Droits d'inscription – Prise de contrôle inversée	951 024 \$
Les actifs nets acquis comprennent ce qui suit :	
Trésorerie	647 214 \$
Charge payée d'avance	4 896
Total des actifs nets acquis	652 110 \$

5. Placements à court terme

Les placements à court terme sont composés de divers certificats de placement garanti, dépôts à terme et titres à revenu fixe qui arrivent à échéance entre le 27 janvier 2019 et le 21 juin 2019, et dont le taux d'intérêt annuel varie entre 0,45 % et 2,30 %.

Les placements à court terme s'entendent de placements liquides arrivant à échéance dans moins de douze mois. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis ajustés à la juste valeur par le biais du résultat net. La Société a l'intention de conserver ses fonds d'épargne à intérêt élevé pour une période supérieure à trois mois. Les placements à court terme comprennent 3 117 000 \$ de trésorerie soumise à des restrictions en vertu d'une lettre de crédit (se reporter à la note 19).

	Taux d'intérêt	Date d'échéance	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Certificats de placement garanti	0,45 % à 0,5 %	27 janvier au 21 juin 2019	712 284 \$	2 871 550 \$
Dépôts à terme	1,2 % à 1,75 %	Durée au choix	49 483 945	–
Comptes d'épargne à intérêt élevé	1,4 % à 4,25 %	26 avril 2019 jusqu'au terme choisi	155 250 602	–
			205 446 830 \$	2 871 550 \$

6. Stocks

			31 juillet 2018	31 juillet 2017
	Coût capitalisé	Ajustements à la juste valeur des actifs biologiques	Total	Total
Cannabis séché	2 115 464 \$	4 440 195 \$	6 555 659 \$	3 517 609 \$
Huiles	2 280 780	881 432	3 162 212	106 893
Emballage et fournitures	696 753	–	696 753	64 737
	5 092 997 \$	5 321 627 \$	10 414 624 \$	3 689 239 \$

Les stocks comptabilisés dans le coût des marchandises vendues pour l'exercice clos le 31 juillet 2018 se sont chiffrés à 964 956 \$ (952 968 \$ pour l'exercice clos le 31 juillet 2017).

Ils comprennent l'ajustement de la juste valeur à la vente de stocks de 2 288 975 \$ pour l'exercice clos le 31 juillet 2018 (576 872 \$ pour l'exercice clos le 31 juillet 2017).

Au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2018, la Société a comptabilisé un ajustement à la valeur nette de réalisation des stocks de 1 491 070 \$ (néant au 31 juillet 2017), attribuable à la diminution du prix de vente du marché utilisé à titre de donnée d'entrée pour évaluer les stocks, qui elle s'explique par le lancement du marché de la consommation récréative chez les adultes et qui témoigne des prix concurrentiels du marché.

Au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2017, la Société a comptabilisé une réduction de valeur des stocks de 613 074 \$, dont une tranche de 494 810 \$ était imputable à un rappel volontaire de la Société et la tranche restante de 118 264 \$ découlait de l'inondation survenue à l'installation de la Société.

7. Actifs biologiques

Les actifs biologiques de la Société se composent de plants de cannabis, des semences aux plants arrivés à maturité. Les variations de la valeur comptable des actifs biologiques se présentent comme suit :

	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Valeur comptable à l'ouverture de la période	1 504 186 \$	120 667 \$
Coûts de production capitalisés	993 469	659 339
Augmentation nette de la juste valeur attribuable à la transformation biologique, déduction faite des coûts de vente	7 339 566	5 003 822
Transfert dans les stocks au moment de la récolte	(7 505 262)	(4 279 642)
Valeur comptable à la clôture de la période	2 331 959 \$	1 504 186 \$

Au 31 juillet 2018, la juste valeur des actifs biologiques se composait notamment de 6 200 \$ en semences et de 2 325 759 \$ en plants de cannabis (6 200 \$ en semences et 1 497 986 \$ en plants de cannabis au 31 juillet 2017). Les estimations importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des plants de cannabis sont les suivantes :

- Le rendement par plant.
- Le stade de croissance estimé en tant que pourcentage des coûts engagés par rapport au coût total, appliqué à la juste valeur totale estimée par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés.
- Le pourcentage des coûts engagés pour chacun des stades de croissance du plant.
- Le prix de vente par gramme évalué à la juste valeur, diminué du coût d'achèvement et du coût de vente.

Tous les actifs biologiques sont classés à titre d'actifs courants au bilan, dont l'estimation de la juste valeur est considérée comme étant de niveau 3 (se reporter à la note 2). Au 31 juillet 2018, il était attendu que ses actifs biologiques produisent environ 4 373 775 grammes de cannabis (700 169 grammes de cannabis au 31 juillet 2017). Les estimations de la Société sont, par leur nature, susceptibles de changer. Les variations du rendement anticipé se refléteront dans les variations futures de la juste valeur des actifs biologiques.

L'évaluation des actifs biologiques repose sur une approche par le résultat, selon laquelle la juste valeur au moment de la récolte est estimée en fonction des prix de vente diminués des coûts de vente. Pour ce qui est des actifs biologiques en cours de production, la juste valeur au moment de la récolte est ajustée selon le stade de croissance à la date de clôture. Le stade de croissance est déterminé en fonction du stade de vie du plant dans le cycle de récolte.

La direction a recueilli des données non observables importantes pour lesquelles l'intervalle des valeurs et l'analyse de la sensibilité sont présentées dans le tableau ci-après :

Données non observables	Valeur des données	Analyse de la sensibilité
Prix de vente moyen Obtenu d'après les prix de vente au détail réels par souche.	4,66 \$ le gramme de cannabis séché	Une augmentation ou une diminution de 5 % du prix de vente moyen se traduirait par une variation d'environ 329 000 \$ de l'évaluation.
Rendement par plant Obtenu d'après les résultats historiques du cycle de récolte par souche.	50 à 235 grammes par plant	Une augmentation ou une diminution de 5 % du rendement moyen par plant n'entraînerait pas de changement important dans l'évaluation.
Stade de croissance Le stade de croissance est déterminé à partir de l'état d'avancement dans le cycle de récolte.	Avancement moyen de 32 %	Une augmentation ou une diminution de 5 % du stade de croissance moyen par plant se traduirait par une variation d'environ 320 000 \$ de l'évaluation.

8. Immobilisations corporelles

<i>Coût</i>	Solde au 31 juillet 2017	Ajouts	Ajustements	Solde au 31 juillet 2018
Terrain	358 405 \$	680 315 \$	– \$	1 038 720 \$
Immeubles	3 744 759	3 930 217	24 860 752	32 535 728
Améliorations locatives	–	205 456	–	205 456
Mobilier et matériel	900 395	1 232 613	(472 320)	1 660 688
Matériel de culture et de production	379 992	3 165 199	486 438	4 031 629
Véhicules	113 926	32 900	4 425	151 251
Ordinateurs	233 685	425 117	–	658 802
Construction en cours	605 015	39 707 253	(24 879 295)	15 432 973
	6 336 177 \$	49 379 070 \$	– \$	55 715 247 \$

<i>Cumul des amortissements</i>	Solde au 31 juillet 2017	Amortissement	Ajustements	Solde au 31 juillet 2018
Terrain	– \$	– \$	– \$	– \$
Immeubles	194 187	338 993	–	533 180
Améliorations locatives	–	8 313	–	8 313
Mobilier et matériel	165 086	195 086	167 384	527 556
Matériel de culture et de production	23 068	213 075	(167 384)	68 759
Véhicules	25 589	30 203	–	55 792
Ordinateurs	78 552	110 044	–	188 596
	486 482 \$	895 714 \$	– \$	1 382 196 \$
Valeur comptable nette	5 849 695 \$			54 333 051 \$

Au 31 juillet 2018, un montant de 3 920 069 \$ (262 502 \$ au 31 juillet 2017) relatif aux immobilisations corporelles était comptabilisé dans les créiteurs et charges à payer.

Les immeubles comprennent un montant de 993 611 \$ (72 000 \$ au 31 juillet 2017) au titre des coûts d'emprunt capitalisés. Les ajustements tiennent compte du commencement de la durée d'utilité d'un actif, lequel est passé d'en cours de construction à immobilisation corporelle. Les ajustements consistent également en reclassements.

<i>Coût</i>	Solde au 31 juillet 2016	Amortissement	Cessions	Ajustements	Solde au 31 juillet 2017
Terrain	105 000 \$	253 405 \$	– \$	– \$	358 405 \$
Immeubles	917 087	1 212 399	(25 000)	1 640 273	3 744 759
Mobilier et matériel	320 586	649 189	(69 380)	–	900 395
Matériel de culture et de production	–	373 249	–	6 743	379 992
Véhicules	37 537	76 389	–	–	113 926
Ordinateurs	91 298	160 147	(17 760)	–	233 685
Construction en cours	1 647 017	605 014	–	(1 647 016)	605 015
	3 118 525 \$	3 329 792 \$	(112 140) \$	– \$	6 336 177 \$

<i>Cumul des amortissements</i>	Solde au 31 juillet 2016	Amortissement	Cessions/ ajustements	Ajustements	Solde au 31 juillet 2017
Terrain	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Immeubles	54 095	146 414	(3 420)	(2 902)	194 187
Mobilier et matériel	67 224	133 334	(38 292)	2 820	165 086
Matériel de culture et de production	–	23 068	–	–	23 068
Véhicules	15 535	10 054	–	–	25 589
Ordinateurs	45 445	47 097	(14 072)	82	78 552
	182 299 \$	359 967 \$	(55 784) \$	– \$	486 482 \$
Valeur comptable nette	2 936 226 \$				5 849 695 \$

9. Immobilisations incorporelles et autres actifs non courants

<i>Coût</i>	Solde au 31 juillet 2017	Ajouts	Cessions/ ajustements	Solde au 31 juillet 2018
Permis RACFM	2 544 696 \$	– \$	– \$	2 544 696 \$
Logiciels	651 247	1 148 892	–	1 800 139
Noms de domaine	–	585 283	–	585 283
Placements comptabilisés au coût	–	100 000	–	100 000
Coût de transaction capitalisés	–	211 826	–	211 826
	3 195 943 \$	2 046 001 \$	– \$	5 241 944 \$

<i>Cumul des amortissements</i>	Solde au 31 juillet 2017	Amortissement	Cessions/ ajustements	Solde au 31 juillet 2018
Permis RACFM	276 909 \$	126 181 \$	– \$	403 090 \$
Logiciels	155 270	629 302	–	784 572
Nom de domaine	–	9 755	–	9 755
	432 179 \$	765 238 \$	– \$	1 197 417 \$
Valeur comptable nette	2 763 764 \$			4 044 527 \$

Les logiciels comprennent des actifs liés à un système de planification de ressources de l'organisation et à une plateforme de vente en ligne s'élevant à respectivement 647 311 \$ et 257 666 \$, lesquels ne sont pas encore prêts à être utilisés. Par conséquent, aucun amortissement n'a été comptabilisé pendant l'exercice clos le 31 juillet 2018. La Société s'attend à ce que les deux actifs soient prêts à être utilisés au premier trimestre de l'exercice 2019.

Au 31 juillet 2018, un montant de 265 757 \$ (néant au 31 juillet 2017) relatif aux immobilisations incorporelles était comptabilisé dans les crédettes et charges à payer.

Les coûts de transaction capitalisés s'entendent des coûts engagés dans le cadre d'un accord définitif visant la formation d'une coentreprise conclu après la clôture de l'exercice le 31 juillet 2018 (se reporter à la note 24).

<i>Coût</i>	Solde au 31 juillet 2016	Ajouts	Cessions/ ajustements	Solde au 31 juillet 2017
Permis RACFM	2 544 696 \$	– \$	– \$	2 544 696 \$
Logiciels	289 564	361 683	–	651 247
Noms de domaine	6 596	–	(6 596)	–
	2 840 856 \$	361 683 \$	(6 596) \$	3 195 943 \$

<i>Cumul des amortissements</i>	Solde au 31 juillet 2016	Amortissement	Cessions/ ajustements	Solde au 31 juillet 2017
Permis RACFM	149 008 \$	127 901 \$	– \$	276 909 \$
Logiciels	51 486	103 784	–	155 270
Nom de domaine	6 596	–	6 596	–
	207 090 \$	231 685 \$	6 596 \$	432 179
Valeur comptable nette	2 633 766 \$			2 763 764 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2018, la Société a procédé à un examen de ses immobilisations incorporelles, par suite duquel elle a modifié l'utilisation attendue de ses logiciels. Certains actifs, que la direction prévoyait auparavant utiliser pendant cinq ans à compter de la date d'achat, ont été remplacés au cours de l'exercice ainsi qu'en septembre 2018. Par conséquent, la durée d'utilité attendue de ces actifs a diminué. L'incidence de ces changements sur la charge d'amortissement actuelle et attendue pour l'exercice considéré et les exercices à venir, respectivement, se présente comme suit :

	2018	2019	2020	2021	2022	Par la suite
(Diminution) augmentation de la charge d'amortissement	309 253 \$	(87 478) \$	(119 136) \$	(99 874) \$	(2 765) \$	– \$

10. Débentures convertibles

	Débentures convertibles non garanties de 2016	Débentures convertibles garanties de 2017	Débentures convertibles non garanties de 2017 à 8 %	Débentures convertibles non garanties de 2018 à 7 %	Total
Solde au 31 juillet 2016	306 205	–	–	–	306 205
Produit brut	–	4 403 893	25 100 000	–	29 503 893
Frais d'émission	–	(718 661)	(1 703 602)	–	(2 422 263)
Bons de souscription, déduction faite des frais d'émission	–	(461 045)	(1 084 433)	–	(1 545 478)
Composante de conversion, déduction faite des frais d'émission	–	(557 009)	(1 742 779)	–	(2 299 788)
Désactualisation	35 919	215 875	69 744	–	321 538
Change	–	(119 429)	–	–	(119 429)
Conversion des débentures	(342 124)	(2 763 624)	–	–	(3 105 748)
Solde au 31 juillet 2017	–	–	20 638 930	–	20 638 930
Produit brut	–	–	–	69 000 000	69 000 000
Frais d'émission	–	–	–	(4 791 642)	(4 791 642)
Bons de souscription, déduction faite des frais d'émission	–	–	–	(3 284 648)	(3 284 648)
Composante de conversion, déduction faite des frais d'émission	–	–	–	(6 777 317)	(6 777 317)
Désactualisation	–	–	814 304	553 710	1 368 014
Conversion des débentures	–	–	(21 453 234)	(54 700 103)	(76 153 337)
Solde au 31 juillet 2018	–	–	–	–	–

Débetures convertibles garanties de 2016

En mars 2017, les porteurs ont converti leurs débetures en instruments de capitaux propres. Les débetures avaient une valeur comptable de 342 124 \$ (valeur nominale de 345 000 \$) et un surplus d'apport (composante capitaux propres) de 57 500 \$. La conversion a entraîné l'émission de 459 990 unités au prix de 0,75 \$ l'unité. Les 459 990 bons de souscription ont été évalués à 69 220 \$ à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton en tenant compte des hypothèses suivantes : cours de l'action de 0,60 \$, durée de vie attendue de deux ans, dividende nul, volatilité de 64,5 % et taux d'intérêt sans risque de 0,59 %. Par conséquent, à la date de conversion, le capital social a été augmenté à hauteur de la valeur comptable des débetures de 342 124 \$, ce qui comprend des intérêts désactualisés de 35 919 \$.

Débetures convertibles garanties de 2017

En novembre 2016, la Société a émis des débetures garanties d'un capital de 4 403 893 \$ (3 275 000 \$ US) dans le cadre d'un placement privé réalisé par l'intermédiaire d'un courtier. Les débetures portent intérêt à 8 % par année et arrivent à échéance le 31 décembre 2019. Les intérêts courront pour la première année et seront payés à terme échu, après quoi ils courront et seront payés trimestriellement à terme échu. Les débetures sont convertibles en actions ordinaires de la Société au prix de 0,70 \$ US, au gré du porteur. Les débetures seront automatiquement converties en actions ordinaires dès que la Société deviendra un émetteur assujéti à une bourse canadienne ou américaine et que son action maintiendra pendant 15 jours un cours moyen pondéré en fonction du volume égal ou supérieur au prix de conversion des débetures. Les obligations de la Société aux termes des débetures sont garanties par une sûreté de premier rang grevant l'ensemble de ses actifs. Les porteurs de débetures ont reçu 2 339 208 bons de souscription, soit un bon de souscription pour chaque tranche de deux actions ordinaires qui seraient émises par suite de la conversion de la totalité des débetures. Les bons de souscription ont une durée de trois ans et arrivent à échéance le 13 novembre 2019; leur prix d'exercice est de 0,76 \$ US.

La Société a identifié des dérivés incorporés liés aux débetures décrites ci-dessus. Ces dérivés incorporés comprenaient un passif lié à la conversion variable et un passif lié aux bons de souscription. Le traitement comptable des instruments financiers dérivés exige que la Société comptabilise la juste valeur des dérivés à la date de création des débetures et à la juste valeur à toutes les dates de clôture subséquentes.

La Société a d'abord réparti le produit au passif lié aux bons de souscription et au passif lié à la conversion en fonction de leur juste valeur. Le produit résiduel représentait la juste valeur des débetures. La juste valeur des dérivés incorporés a été déterminée à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton.

La juste valeur du passif lié aux bons de souscription a été évaluée à 550 955 \$ (409 723 \$ US) selon les hypothèses suivantes :

- cours de l'action de 0,75 \$ (0,56 \$ US);
- taux de change de 1,3447;
- durée de vie attendue de trois ans;
- dividende nul;
- volatilité de 60 %;
- taux d'intérêt sans risque de 1,25 %.

La juste valeur du passif lié à la conversion a été évaluée initialement à 665 632 \$ (495 004 \$ US) selon les hypothèses suivantes :

- cours de l'action de 0,75 \$ (0,56 \$ US);
- durée de vie attendue de 15 mois;
- dividende nul;
- volatilité de 60 %;
- taux d'intérêt sans risque de 1,25 %.

Le produit résiduel de 3 187 306 \$ (2 370 273 \$ US) représente la juste valeur de la débenture.

Dans le cadre de la clôture du placement des débetures, la Société a versé au placeur pour compte une rémunération de 560 152 \$ (416 563 \$ US) à partir du produit brut du financement et a engagé des frais de financement supplémentaires de 62 996 \$. Elle a également émis des bons de souscription de courtier pouvant être exercés pour acquérir 62 381 actions ordinaires à un prix d'exercice de 0,70 \$ US l'action.

Une juste valeur de 95 513 \$ (71 029 \$ US) a été attribuée aux bons de souscription de courtier selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes-Merton en tenant compte des hypothèses suivantes :

- cours de l'action de 0,75 \$ (0,56 \$ US);
- durée de vie attendue de trois ans;
- dividende nul;
- volatilité de 60 %;
- taux d'intérêt sans risque de 1,25 %.

Les frais de financement ont totalisé 718 661 \$ et ont été répartis proportionnellement comme suit : débenture – 520 128 \$; passif lié à la conversion – 108 623 \$ et passif lié aux bons de souscription – 89 910 \$. Les frais d'émission répartis entre le passif lié à la conversion et le passif lié aux bons de souscription, lesquels totalisent 198 533 \$, ont été inclus dans les frais de financement figurant à l'état du résultat global.

Conformément à la convention relative aux débentures, le 11 avril 2017 (la « date de conversion »), les débentures ont été automatiquement converties en 4 678 494 actions ordinaires au prix de conversion de 0,70 \$ US après que la Société soit devenue un émetteur assujéti à la TSX-V et qu'elle ait maintenu pendant 15 jours un cours moyen pondéré en fonction du volume égal ou supérieur au prix de conversion des débentures.

Jusqu'à la date de conversion inclusivement, les intérêts désactualisés sur les débentures se sont chiffrés à 145 628 \$ (109 232 \$ US), et les frais de financement différés se sont élevés à 70 247 \$ pour l'exercice clos le 31 juillet 2017; les deux montants ont été comptabilisés à titre de charges d'intérêts à l'état du résultat global. De plus, comme les débentures constituent un passif monétaire, elles ont été reconverties à la date de conversion, ce qui a donné lieu à une valeur de 3 213 505 \$ (2 261 041 \$ US) ainsi qu'à la comptabilisation d'un gain de change de 119 429 \$ à l'état du résultat global. En conséquence, les débentures à la date de conversion étaient évaluées à 2 763 624 \$, soit la valeur des débentures de 3 213 505 \$, diminuée des frais de financement non amortis de 449 881 \$.

Le passif lié à la conversion a été réévalué à la date de conversion à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton. Après la réévaluation, le passif lié à la conversion se chiffrait à 8 807 287 \$ (6 606 126 \$ US) :

- cours de l'action de 2,79 \$ (2,09 \$ US);
- durée de vie attendue de 12,6 mois;
- dividende nul;
- volatilité de 60 %;
- taux d'intérêt sans risque de 1,25 %;
- taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien de 1,3332.

En conséquence, la perte découlant de la réévaluation du passif lié à la conversion s'est établie à 8 141 655 \$, laquelle a été comptabilisée au poste « Réévaluation des instruments financiers » à l'état du résultat global. Ainsi, le 11 avril 2017, la conversion des débentures et le passif lié à la conversion correspondant ont entraîné une augmentation de 11 570 911 \$ du capital social attribuable à l'émission de 4 678 494 actions ordinaires.

Au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2017, 285 708 bons de souscription ont été exercés pour un produit total de 292 302 \$ (217 138 \$ US d'après un prix d'exercice de 0,76 \$ US). Aux diverses dates d'exercice, le passif lié aux bons de souscription a été réévalué à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton. Globalement, la valeur des bons de souscription exercés s'est établie à 222 988 \$ (165 182 \$ US) en tenant compte des hypothèses suivantes : cours de l'action variant entre 1,26 \$ US et 1,32 \$ US, durée de vie attendue de douze mois, dividende nul, volatilité de 60 %, taux d'intérêt sans risque de 1,25 % et taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien variant entre 1,3490 et 1,3503. L'exercice de ces bons de souscription a entraîné une augmentation de 515 290 \$ du capital social.

Au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2018, 1 124 958 bons de souscription ont été exercés pour un produit total de 1 076 576 \$ (844 828 \$ US d'après un prix d'exercice de 0,76 \$ US). Aux diverses dates d'exercice, le passif lié aux bons de souscription a été réévalué à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton. Globalement, la valeur du passif lié aux bons de souscription exercés s'est établie à 3 317 278 \$ (2 633 514 \$ US) en tenant compte des hypothèses suivantes :

- cours de l'action variable;
- durée de vie attendue de 12 mois;
- dividende nul;
- volatilité de 60 %;
- taux d'intérêt sans risque de 0,75 %;
- taux de change variable entre le dollar américain et le dollar canadien.

L'exercice de ces bons de souscription a entraîné une augmentation de 4 393 854 \$ du capital social.

Le passif lié aux bons de souscription restant a été réévalué le 31 juillet 2018 à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton. Le passif lié aux bons de souscription s'est établi à 3 129 769 \$ (2 404 370 \$ US) en tenant compte des hypothèses suivantes : cours de l'action de 3,34 \$ US, durée de vie attendue de douze mois, dividende nul, volatilité de 60 %, taux d'intérêt sans risque de 0,75 % et taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien de 1,3017. Le profit (la perte) découlant de la réévaluation du passif lié aux bons de souscription pour le trimestre et l'exercice clos le 31 juillet 2018 était de 173 890 \$ et de 5 091 460 \$. Il est comptabilisé au poste « Réévaluation des instruments financiers » dans l'état du résultat global.

Le tableau suivant résume l'activité entourant le passif lié aux bons de souscription au cours des exercices clos les 31 juillet 2018 et 2017.

	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Solde d'ouverture	1 355 587 \$	– \$
Attribuées	–	–
Expirées	–	–
Exercées	(3 317 278)	(7 813 688)
Réévaluation en raison du taux de change	5 091 460	9 169 275
Solde de clôture	3 129 769 \$	1 355 587 \$

Débetures convertibles non garanties de 2017 à 8,0 %

Le 18 juillet 2017, la Société a émis des débetures non garanties ayant un capital de 25 100 000 \$ dans le cadre d'un placement privé réalisé par l'intermédiaire d'un courtier. Les débetures portent intérêt à 8 % par année et arrivent à échéance le 30 juin 2019. Les intérêts courent semi-annuellement et seront payés à terme échu. Les débetures sont convertibles en actions ordinaires de la Société au prix de 1,60 \$, au gré du porteur. À compter du 19 novembre 2017, la Société pourrait imposer la conversion des débetures, moyennant un préavis écrit de 30 jours, si le cours moyen pondéré quotidien de ses actions ordinaires devait être supérieur à 2,25 \$ pendant 15 jours de bourse consécutifs. Les porteurs de débetures ont reçu 7 856 300 bons de souscription, soit 313 bons de souscription pour chaque tranche de 1 000 \$ d'unités. Les bons de souscription ont une durée de deux ans et arrivent à échéance le 18 juillet 2019; leur prix d'exercice est de 2,00 \$. À compter du 19 novembre 2017, la Société aura le droit d'accélérer l'expiration des bons de souscription si le cours de clôture de ses actions ordinaires est supérieur à 3,00 \$ pendant 15 jours de bourse consécutifs.

À la comptabilisation initiale, la méthode résiduelle a été utilisée pour répartir la juste valeur des bons de souscription et de l'option de conversion. La juste valeur de la composante passif a été évaluée à 22 066 925 \$ selon un taux d'actualisation de 16 %. Le produit résiduel de 3 033 075 \$ a été réparti proportionnellement entre les bons de souscription et l'option de conversion en fonction de leur juste valeur.

La juste valeur des bons de souscription et de l'option de conversion a été déterminée à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton.

La juste valeur des bons de souscription a été évaluée à 1 929 098 \$ selon les hypothèses suivantes :

- cours de l'action de 1,26 \$;
- durée de vie attendue de deux ans;
- dividende nul, volatilité de 60 %;
- taux d'intérêt sans risque de 1,27 %.

La juste valeur de l'option de conversion a été évaluée à 3 100 227 \$ selon les hypothèses suivantes :

- cours de l'action de 1,26 \$;
- durée de vie attendue d'un an;
- dividende nul;
- volatilité de 60 %;
- taux d'intérêt sans risque de 1,27 %.

D'après la juste valeur des bons de souscription et de l'option de conversion, le produit résiduel de 3 033 075 \$ a été réparti comme suit : 1 163 396 \$ aux bons de souscription et 1 869 679 \$ à l'option de conversion.

Dans le cadre de la clôture des débentures, la Société a payé des frais de placement de 1 292 010 \$ à partir du produit brut du financement et a engagé des frais de financement supplémentaires de 218 990 \$. Elle a également émis des bons de souscription de courtier pouvant être exercés pour acquérir 784 375 actions ordinaires à un prix d'exercice de 2,00 \$ l'action.

Une juste valeur de 192 602 \$ a été attribuée aux bons de souscription de courtier selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton en tenant compte des hypothèses suivantes :

- cours de l'action de 1,26 \$;
- durée de vie attendue de deux ans;
- dividende nul;
- volatilité de 60 %;
- taux d'intérêt sans risque de 1,27 %.

Les frais de financement ont totalisé 1 703 602 \$ et ont été répartis proportionnellement comme suit : dette – 1 497 739 \$; option de conversion – 126 900 \$; bons de souscription – 78 963 \$.

Conformément à l'accord, le 22 novembre 2017, la Société a annoncé qu'elle avait choisi d'exercer son droit visant à convertir la totalité du capital impayé des débentures et des intérêts courus impayés en actions ordinaires. La Société est autorisée à forcer la conversion des débentures à 8,0 % depuis le 19 novembre 2017, puisque le cours moyen pondéré en fonction du volume (le « CMPV ») des actions ordinaires à la cote de la TSX-V a été égal ou supérieur à 2,25 \$ pendant 15 jours de bourse consécutifs. Pour les 15 jours de bourse consécutifs qui ont précédé le 19 novembre 2017, le CMPV des actions ordinaires s'établissait à 2,56 \$. La Société a donné aux porteurs des débentures à 8,0 % le préavis écrit de 30 jours requis relatif à la conversion, et la date de prise d'effet de la conversion a été fixée au 27 décembre 2017.

Dans le cadre de la conversion des débentures à 8,0 %, les porteurs des débentures à 8,0 % ont reçu 625 actions ordinaires pour chaque tranche de capital de 1 000 \$ de débentures à 8,0 % qu'ils détenaient. De plus, les intérêts cumulés et non versés sur chaque tranche de 1 000 \$ de capital des débentures à 8,0 % pour la période allant de l'émission, le 18 juillet 2017, à la date de conversion, exclusivement, s'établissaient à 36,00 \$, et les porteurs de débentures à 8,0 % ont reçu 22,5 actions ordinaires supplémentaires pour chaque tranche de 1 000 \$ de capital des débentures à 8,0 % qu'ils détenaient au titre des intérêts cumulés et non versés, pour un total de 647,5 actions ordinaires pour chaque tranche de 1 000 \$ de capital de débentures à 8,0 % détenues à la date de conversion. Par conséquent, à la date de conversion, la valeur comptable des débentures de 21 453 234 \$, les intérêts exigibles réglés en actions de 266 219 \$ et la composante de conversion de 1 742 779 \$ ont entraîné une augmentation cumulative du capital social de 23 462 232 \$.

Les intérêts passés en charges dans l'état des résultats et du résultat global se sont chiffrés à 417 718 \$, tandis que les intérêts capitalisés au titre des immobilisations corporelles se sont établis à 921 611 \$ pour l'exercice clos le 31 juillet 2018 (respectivement 70 255 \$ et 72 000 \$ en 2017). La désactualisation s'est élevée à 814 304 \$ pour l'exercice clos le 31 juillet 2018 (69 744 \$ en 2017). Au cours de l'exercice, la Société a réglé des intérêts exigibles de 266 219 \$ en actions et des intérêts exigibles de 331 317 \$ en espèces (néant en 2017). Les intérêts courus à payer se chiffraient à néant au 31 juillet 2018 (72 511 \$ en 2017).

DÉBENTURES CONVERTIBLES NON GARANTIES DE 2018 À 7,0 %

Le 24 novembre 2017, la Société a émis des débentures non garanties ayant un capital de 69 000 000 \$ dans le cadre d'un placement privé réalisé par l'intermédiaire d'un courtier. Les débentures portent intérêt à 7 % par année et arrivent à échéance le 24 novembre 2020. Les intérêts courront semi-annuellement et seront payés à terme échu. Les débentures étaient convertibles en actions ordinaires de la Société au prix de 2,20 \$, au gré du porteur. La Société pourrait imposer la conversion des débentures, moyennant un préavis écrit de 30 jours, si le cours moyen pondéré quotidien de ses actions ordinaires devait être supérieur à 3,15 \$ pendant 10 jours de bourse consécutifs. Les porteurs de débentures ont reçu 15 663 000 bons de souscription, soit 227 bons de souscription pour chaque tranche de 1 000 \$ d'unités. Les bons de souscription ont une durée de deux ans et arrivent à échéance le 24 novembre 2019; leur prix d'exercice est de 3,00 \$. La Société aura le droit d'accélérer l'expiration des bons de souscription si le cours de clôture de ses actions ordinaires est supérieur à 4,50 \$ pendant 10 jours de bourse consécutifs.

À la comptabilisation initiale, la méthode résiduelle a été utilisée pour répartir la juste valeur des bons de souscription et de l'option de conversion. La juste valeur de la composante passif a été évaluée à 58 187 146 \$ selon un taux d'actualisation de 14 %. Le produit résiduel de 10 812 854 \$ a été réparti proportionnellement entre les bons de souscription et l'option de conversion en fonction de leur juste valeur. La juste valeur des bons de souscription et de l'option de conversion a été déterminée à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton.

La juste valeur des bons de souscription a été évaluée à 8 647 797 \$ selon les hypothèses suivantes :

- cours de l'action de 2,62 \$;
- durée de vie attendue d'un an;
- dividende nul, volatilité de 65 %;
- taux d'intérêt sans risque de 1,25 %.

La juste valeur de l'option de conversion a été évaluée à 17 843 269 \$ selon les hypothèses suivantes :

- cours de l'action de 2,62 \$;
- durée de vie attendue de trois mois;
- dividende nul, volatilité de 65 %;
- taux d'intérêt sans risque de 1,25 %.

D'après la juste valeur des bons de souscription et de l'option de conversion, le produit résiduel de 10 812 854 \$ a été réparti comme suit : 3 529 770 \$ aux bons de souscription et 7 283 084 \$ à l'option de conversion, déduction faite de la ventilation des frais d'émission.

Dans le cadre de la clôture du placement des débentures, la Société a payé des frais de placement de 3 450 000 \$ à partir du produit brut du financement et a engagé des frais d'émission supplémentaires de 475 824 \$. Elle a également émis des bons de souscription de courtier pouvant être exercés pour acquérir 1 568 181 actions ordinaires à un prix d'exercice de 3,00 \$ l'action.

Une juste valeur de 865 818 \$ a été attribuée aux bons de souscription de courtier selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton en tenant compte des hypothèses suivantes :

- cours de l'action de 2,62 \$;
- durée de vie attendue d'un an;
- dividende nul;
- volatilité de 65 %;
- taux d'intérêt sans risque de 1,25 %.

Les frais d'émission ont totalisé 4 791 642 \$ et ont été répartis proportionnellement comme suit : dette – 4 040 753 \$; option de conversion – 505 767 \$; bons de souscription – 245 122 \$.

Le 15 décembre 2017, la Société a annoncé qu'elle avait choisi d'exercer son droit de convertir la totalité du capital impayé des débentures à 7,0 % de la Société et des intérêts courus impayés à leur égard en actions ordinaires. La Société est autorisée à forcer la conversion des débentures à 7,0 % depuis le 13 décembre 2017, puisque le CMPV des actions ordinaires à la cote de la TSX-V a été supérieur ou égal à 3,15 \$ pendant 10 jours de bourse consécutifs. Pour les 10 jours de bourse consécutifs précédant le 13 décembre 2017, le CMPV des actions ordinaires s'établissait à 3,32 \$. La Société a donné aux porteurs des débentures à 7,0 % le préavis écrit de 30 jours requis relatif à la conversion, et la date de prise d'effet de la conversion a été fixée au 15 janvier 2018.

Dans le cadre de la conversion des débentures à 7,0 %, les porteurs des débentures à 7,0 % ont reçu 454,54 actions ordinaires pour chaque tranche de capital de 1 000 \$ de débentures à 7,0 % qu'ils détenaient. De plus, les intérêts cumulés et non versés sur chaque tranche de 1 000 \$ de capital des débentures à 7,0 % pour la période allant du 31 décembre 2017 (le paiement d'intérêts prévu pour le 31 décembre 2017 a été versé en espèces) jusqu'à la date de conversion, exclusivement, se sont établis à 2,92 \$, et les porteurs des débentures à 7,0 % ont reçu 1,33 action ordinaire supplémentaire pour chaque tranche de 1 000 \$ de capital des débentures à 7,0 % qu'ils détenaient au titre des intérêts cumulés et non versés, pour un total de 455,87 actions ordinaires pour chaque tranche de 1 000 \$ de capital de débentures à 7,0 % détenues. Par conséquent, à la date de conversion, la valeur comptable des débentures de 54 700 103 \$, les intérêts exigibles réglés en actions de 45 824 \$ et la composante de conversion de 6 809 418 \$ ont entraîné une augmentation cumulative du capital social de 61 555 345 \$.

Les intérêts passés en charges dans l'état des résultats et du résultat global se sont chiffrés à 1 111 690 \$ (néant en 2017). La désactualisation s'est élevée à 553 710 \$ pour l'exercice clos le 31 juillet 2018 (néant en 2017). Au cours de l'exercice, la Société a réglé des intérêts exigibles de 45 824 \$ en actions et des intérêts exigibles de 512 156 \$ en espèces (néant en 2017). Les intérêts courus à payer se chiffraient à néant au 31 juillet 2018 (néant en 2017).

Le solde des débentures convertibles non garanties, exclusion faites des intérêts à payer s'établissait à respectivement néant et 20 638 930 \$ pour les exercices clos les 31 juillet 2018 et 2017.

11. Capital social

a) Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires

b) Émis et en circulation

Au premier trimestre de l'exercice 2017, la Société a effectué un placement privé de 338 274 unités au prix de 0,75 \$ l'unité pour un produit brut de 253 706 \$. Chaque unité confère à son porteur une action ordinaire et un bon de souscription d'actions ordinaires. Le bon de souscription permet à son porteur d'acheter une action au prix de 0,83 \$ pendant les trois ans qui suivent la date d'émission. La valeur des bons de souscription a été estimée à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton en tenant compte des hypothèses suivantes : cours de l'action de 0,57 \$, durée de vie attendue de trois ans, dividende nul, volatilité de 64,5 % et taux d'intérêt sans risque de 0,60 %. La valeur des bons de souscription était estimée à 61 453 \$. En conséquence, la valeur résiduelle des actions ordinaires a été établie à 192 253 \$.

Les frais d'émission d'actions liés au financement par capitaux propres au premier trimestre de 2017 se sont élevés à 6 308 \$. Une tranche de 617 \$ des coûts est liée à l'émission de 2 664 bons de souscription ayant un prix d'exercice de 0,83 \$ et arrivant à échéance dans cinq ans. Ces bons de souscription ont été émis en faveur d'un courtier à titre de rémunération pour la vente de 338 274 unités. Les bons de souscription ont été évalués à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton en tenant compte des hypothèses suivantes : cours de l'action de 0,52 \$, durée de vie attendue de cinq ans, dividende nul, volatilité de 64,5 % et taux d'intérêt sans risque de 0,60 %. Une tranche de 97 \$ des coûts est liée à l'émission de 798 bons de souscription ayant un prix d'exercice de 0,75 \$ et arrivant à échéance dans un an. Ces bons de souscription ont été émis en faveur d'un consultant en financement à titre d'honoraires d'intermédiation pour la vente de 13 332 unités. Les bons de souscription ont été évalués à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton en tenant compte des hypothèses suivantes : cours de l'action de 0,63 \$, durée de vie attendue d'un an, dividende nul, volatilité de 64,5 % et taux d'intérêt sans risque de 0,69 %. Dans les deux cas, les bons de souscription émis confèrent à leurs porteurs le droit d'acheter une action ordinaire.

Au deuxième trimestre de 2017, la Société a émis en faveur d'un groupe d'investisseurs privés (les « investisseurs ») 4 285 716 actions ordinaires au prix de 0,58 \$ l'action ordinaire pour un produit total de 2 500 001 \$. Dans le cadre de ce placement privé, les investisseurs avaient le droit de proposer la candidature de deux administrateurs conformément à un accord intervenu avec certains actionnaires. Les investisseurs disposent d'une option d'achat leur permettant d'acquérir 4 285 716 actions ordinaires additionnelles au prix de 0,58 \$ l'action et pouvant être exercée avant le 31 mai 2017. La Société a également une option de vente lui permettant d'acheter 4 285 716 actions ordinaires au prix de souscription de 0,58 \$ avant le 30 juin 2017, à la condition qu'elle dégage des produits de 3 500 000 \$ entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 mai 2017.

Par suite de la clôture de ce placement, la Société a engagé des frais d'émission d'actions de 147 014 \$ et a émis 342 852 bons de souscription de courtier ayant un prix d'exercice de 0,75 \$ et une durée de cinq ans. Les bons de souscription ont été évalués à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton en tenant compte des hypothèses suivantes : cours de l'action de 0,75 \$, durée de vie attendue de cinq ans, dividende nul, volatilité de 73,2 % et taux d'intérêt sans risque de 0,75 %. La valeur des bons de souscription de courtier a été estimée à 152 890 \$. Les bons de souscription de courtier ont été évalués à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués, la juste valeur des services connexes ne pouvant pas être évaluée de manière fiable.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2017, la Société a réalisé un financement concomitant par l'entremise d'un placeur pour compte aux termes duquel elle a émis 17 517 042 actions ordinaires au prix de 0,75 \$ l'action pour un produit brut de 13 137 782 \$ (le « financement concomitant »). Par suite de la clôture de ce financement concomitant, la Société a versé au placeur pour compte une commission au comptant de 803 487 \$, soit 7 % du produit brut tiré du financement concomitant, sous réserve d'une réduction à 3,5 % pour certains souscripteurs figurant sur la liste du président de la Société. Cette dernière a également émis en faveur du placeur pour compte des bons de souscription permettant d'acquérir 1 071 318 actions ordinaires, soit 7 % du nombre d'actions ordinaires de THC souscrites dans le cadre du financement concomitant, sous réserve d'une réduction à 3,5 % pour certains souscripteurs figurant sur la liste du président, à un prix d'exercice de 0,75 \$ l'action et d'une durée de deux ans. Les bons de souscription ont été évalués à 323 653 \$ à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton en tenant compte des hypothèses suivantes : cours de l'action de 0,75 \$, durée de vie attendue de deux ans, dividende nul, volatilité de 73,2 % et taux d'intérêt sans risque de 1,25 %. Des coûts de transaction supplémentaires de 82 329 \$ ont été inclus dans les frais d'émission des actions. La Société a également émis 44 940 bons de souscription de courtier ayant un prix d'exercice de 0,75 \$ et arrivant à échéance dans deux ans. Les bons de souscription ont été évalués à 13 576 \$ à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton en tenant compte des hypothèses suivantes : cours de l'action de 0,75 \$, durée de vie attendue de deux ans, dividende nul, volatilité de 73,2 % et taux d'intérêt sans risque de 1,25 %.

Ces bons de souscription ont été comptabilisés comme un coût d'émission d'actions dans l'état des variations des capitaux propres. Les bons de souscription du placeur pour compte et de courtier ont été évalués à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués, la juste valeur des services connexes ne pouvant pas être évaluée de manière fiable.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2017, la Société a également émis les bons de souscription suivants :

- 203 202 bons de souscription ont été émis en contrepartie des services fournis par deux fournisseurs :
 - La Société a émis 120 000 bons de souscription ayant un prix d'exercice de 0,70 \$ US et arrivant à échéance en mai 2018. Les bons de souscription ont été évalués à 24 411 \$ (18 760 \$ US) à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton en tenant compte des hypothèses suivantes : cours de l'action de 0,75 \$, durée de vie attendue de 18 mois, dividende nul, volatilité de 73,2 %, taux d'intérêt sans risque de 1,25 % et taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien de 1,3447. Au total, 30 000 bons de souscription ont été exercés le 28 avril 2017. Ces bons de souscription ont été comptabilisés comme un coût d'émission d'actions dans les états des variations des capitaux propres.
 - La Société a émis 83 202 bons de souscription additionnels ayant un prix d'exercice de 0,75 \$ et arrivant à échéance dans trois ans. Les bons de souscription ont été évalués à 30 184 \$ à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton en tenant compte des hypothèses suivantes : cours de l'action de 0,75 \$, durée de vie attendue de trois ans, dividende nul, volatilité de 73,2 % et taux d'intérêt sans risque de 1,25 %. Ces bons de souscription ont été comptabilisés comme un coût d'émission d'actions dans les états des variations des capitaux propres.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2017, la Société a émis 2 492 958 actions à 0,75 \$ l'action pour un produit brut de 1 869 719 \$. Ces actions ont été émises aux termes de l'option accordée au placeur pour compte dans le cadre du financement concomitant de décembre 2016, aux termes duquel 17 400 000 actions ont été placées, ce qui a permis au placeur pour compte de vendre un nombre additionnel d'actions égal à 15 % du nombre d'actions placées.

La Société a versé au courtier des frais d'émission d'actions de 146 792 \$ et a émis 174 504 bons de souscription en sa faveur. Les bons de souscription ont un prix d'exercice de 0,75 \$ et arrivent à échéance dans deux ans. Les bons de souscription ont été évalués à 167 222 \$ à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton en tenant compte des hypothèses suivantes : cours de l'action de 1,55 \$, durée de vie attendue de deux ans, dividende nul, volatilité de 73,2 % et taux d'intérêt sans risque de 1,25 %. Ces bons de souscription ont été comptabilisés dans les frais d'émission d'actions figurant à l'état des variations des capitaux propres. Les bons de souscription de courtier ont été évalués à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués, la juste valeur des services connexes ne pouvant pas être évaluée de manière fiable.

Au troisième trimestre de l'exercice 2017, la Société a émis 4 285 716 actions ordinaires au prix de 0,58 \$ l'action pour un produit total de 2 500 001 \$ par suite de l'exercice d'une option d'achat émise en faveur d'un groupe d'investisseurs privés le 4 novembre 2016.

Comme il est décrit à la note 10, « Débentures convertibles », la Société a émis des débentures non garanties aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice 2016. Le 16 mars 2017, une tranche de 345 000 \$ des débentures détenues par six personnes a été convertie en 459 990 actions ordinaires au prix de 0,75 \$ l'unité. Dans le cadre de la conversion de cette dette, 459 990 bons de souscription ont été émis. Les bons de souscription ont été évalués à 69 220 \$ à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton en tenant compte des hypothèses suivantes : cours de l'action de 0,60 \$, durée de vie attendue de deux ans, dividende nul, volatilité de 64,5 % et taux d'intérêt sans risque de 0,59 %.

Toujours selon la note 10, la Société a émis des débentures garanties au deuxième trimestre de 2017. Le 11 avril 2017, les débentures ont été automatiquement converties en 4 678 494 actions ordinaires au prix de conversion de 0,70 \$ US dès que la Société est devenue un émetteur assujéti à la TSX-V et qu'elle a maintenu pendant 15 jours un cours moyen pondéré en fonction du volume égal ou supérieur au prix de conversion des débentures.

Tel qu'il est décrit à la note 10, « Débentures convertibles », au cours du quatrième trimestre de 2017, un total de 7 856 300 bons de souscription ont été émis dans le cadre de l'émission de titres d'emprunt convertibles. La tranche du produit attribuable à ces bons de souscription s'est établie à 1 163 396 \$. Dans le cadre de ce financement, la Société a émis 784 375 bons de souscription de courtier additionnels ayant un prix d'exercice de 2,00 \$ et arrivant à échéance dans deux ans. Les bons de souscription ont été évalués à 192 602 \$ à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton en tenant compte des hypothèses suivantes : cours de l'action de 1,52 \$, durée de vie attendue de deux ans, dividende nul, volatilité de 73,2 % et taux d'intérêt sans risque de 1,27 %. La valeur des bons de souscription de courtier, et les autres coûts liés au financement, ont été répartis proportionnellement en fonction de la juste valeur attribuée à chaque composante de ce financement, ainsi qu'il est précisé dans la note 10, « Débentures convertibles ». Les bons de souscription de courtier ont été évalués à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués, la juste valeur des services connexes ne pouvant pas être évaluée de manière fiable.

Dans le cadre de l'émission de 4 285 716 actions ordinaires survenue au troisième trimestre de l'exercice 2017, la Société a émis au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2017 un total de 342 852 bons de souscription de courtier ayant un prix d'exercice de 0,75 \$ et arrivant à échéance dans cinq ans après la date d'inscription. Les bons de souscription ont été évalués à 238 753 \$ à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton en tenant compte des hypothèses suivantes : cours de l'action de 1,25 \$, durée de vie attendue de deux ans, dividende nul, volatilité de 73,2 % et taux d'intérêt sans risque de 1,25 %. Les bons de souscription de courtier ont été évalués à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués, la juste valeur des services connexes ne pouvant pas être évaluée de manière fiable.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2018, 481 896 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice de 0,75 \$ et de 0,70 \$ US ont été exercés pour un produit de 405 778 \$, ce qui a entraîné l'émission de 481 896 actions ordinaires.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018, la Société a émis 15 687 500 actions ordinaires par suite de la conversion des débentures convertibles non garanties à 8,0 % et 166 387 actions ordinaires au titre des intérêts courus, comme il est indiqué à la note 10, « Débentures convertibles ».

Le 2 janvier 2018, la Société a annoncé qu'elle avait choisi d'exercer son droit de devancer l'échéance des bons de souscription d'actions ordinaires émis aux termes de débentures convertibles à 8,0 %. La Société est autorisée à devancer l'échéance des bons de souscription à compter du 27 décembre 2017, puisque le cours de clôture des actions ordinaires à la cote de la TSX-V a été supérieur à 3,00 \$ pendant 15 jours de bourse consécutifs. L'échéance des bons de souscription a été devancée, passant du 18 juillet 2019 au 1^{er} février 2018. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018, la Société a émis 7 799 960 actions ordinaires à l'exercice de bons de souscription liés aux débentures convertibles à 8,0 %.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018, la Société a émis 31 363 252 actions ordinaires par suite de la conversion des débetures convertibles non garanties à 7,0 % et 20 829 actions ordinaires au titre des intérêts courus, comme il est indiqué à la note 10, « Débetures convertibles ». La Société a émis 2 922 393 actions ordinaires à l'exercice de bons de souscription liés aux débetures convertibles non garanties à 7,0 %.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018, en plus des actions ordinaires émises par suite de l'exercice des bons de souscription associés aux débetures convertibles, 5 025 627 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice de 0,75 \$ et de 0,70 \$ US ont été exercés, entraînant l'émission de 5 021 940 actions ordinaires. Le produit total tiré de l'exercice des bons de souscription s'est chiffré à 30 936 897 \$.

Le 30 janvier 2018, la Société a conclu un appel public à l'épargne par voie de prise ferme visant 37 375 000 unités au prix de 4,00 \$ l'unité pour un produit brut de 149 500 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires de la Société. Chaque bon de souscription peut être exercé afin d'obtenir une action ordinaire au prix de 5,60 \$ l'action pendant une période de deux ans. La juste valeur des bons de souscription à la date d'attribution était estimée à 0,56 \$ le bon de souscription, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

- cours de l'action de 3,93 \$;
- durée de vie attendue d'un an;
- dividende nul;
- volatilité de 65 %;
- taux d'intérêt sans risque de 1,25 %.

Les frais d'émission d'actions en espèces ont totalisé 6 379 728 \$ et étaient composés des commissions des preneurs fermes de 5 980 000 \$, des frais des preneurs fermes de 10 000 \$, des frais juridiques des preneurs fermes de 96 522 \$ et des frais d'émission additionnels en espèces de 311 206 \$. De plus, en guise de rémunération, la Société a émis en faveur des preneurs fermes un total de 1 495 000 bons de souscription d'une juste valeur de 1 485 797 \$. Les bons de souscription émis à titre de rémunération ont un prix d'exercice de 4,00 \$ et arrivent à échéance le 30 janvier 2020. La juste valeur des bons de souscription émis à titre de rémunération à la date d'attribution était estimée à 0,99 \$ le bon de souscription, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

- cours de l'action de 3,93 \$;
- durée de vie attendue d'un an;
- dividende nul;
- volatilité de 65 %;
- taux d'intérêt sans risque de 1,25 %.

La Société a attribué une tranche de 7 342 461 \$ des frais d'émission aux actions ordinaires et une tranche de 523 064 \$ aux bons de souscription.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018, 2 474 813 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice variant de 0,75 \$ à 5,60 \$ et de 0,76 \$ US ont été exercés pour un produit de 4 422 747 \$, ce qui a entraîné l'émission de 2 474 813 actions ordinaires.

Le 24 mai 2018, la Société a annoncé qu'elle avait choisi d'exercer son droit de devancer l'échéance des bons de souscription d'actions ordinaires émis le 24 novembre 2017. Aux termes de l'acte relatif aux bons de souscription, la Société a choisi d'exercer son droit de devancer l'expiration des 5 261 043 bons de souscription restants, du 24 novembre 2019 au 25 juin 2018. À la date d'expiration, tous les bons de souscription avaient été exercés. La date d'expiration devancée s'appliquait également aux 1 568 181 bons de souscription restants initialement émis à titre de rémunération en faveur de certains courtiers en valeurs mobilières le 24 novembre 2017. À la date d'expiration, 1 505 453 bons de souscription émis à titre de rémunération avaient été exercés, et 62 728 bons de souscription étaient arrivés à échéance.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018, 13 214 883 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice variant de 0,75 \$ à 5,60 \$ et de 0,76 \$ US ont été exercés pour un produit de 38 600 682 \$, ce qui a entraîné l'émission de 13 214 883 actions ordinaires.

Au 31 juillet 2018, la Société comptait 193 629 116 actions ordinaires et 26 425 504 bons de souscription en circulation.

Voici un sommaire des bons de souscription en circulation en date du 31 juillet 2018 :

	Nombre en circulation	Valeur comptable
Bons de souscr. émis composant les unités à 0,75 \$		
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 28 avril 2019	13 332	2 389 \$
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 19 mai 2019	19 332	3 457
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 2 juin 2019	333 330	59 598
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 6 juin 2019	144 000	25 747
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 8 juin 2019	1 333 332	261 998
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 23 juin 2019	66 672	11 921
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 28 juin 2019	266 670	47 680
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 21 juillet 2019	100 008	17 881
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 25 juillet 2019	66 672	11 921
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 28 juillet 2019	420 000	75 095
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 12 août 2019	33 336	6 056
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 18 août 2019	266 676	47 681
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 31 août 2019	39 600	7 194
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 26 septembre 2019	72 000	13 080
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 17 octobre 2019	60 000	10 900
Bons de souscr. débentures convertibles garanties de 2015		
Prix d'exercice de 0,75 \$, échéant le 15 juillet 2019	1 318 332	253 155
Bons de souscr. débentures convertibles non garanties de 2016		
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 18 juillet 2019	100 002	15 047
Financement par capitaux propres de 2018		
Prix d'exercice de 5,60 \$, échéant le 30 janvier 2020	18 570 500	9 981 561
Bons de souscr. courtier/consultant		
Prix d'exercice de 0,75 \$, échéant le 15 mars 2019	302 861	158 308
Prix d'exercice de 0,75 \$, échéant le 9 novembre 2019	41 598	15 091
Prix d'exercice de 0,70 \$ US, échéant le 14 novembre 2019	45 143	11 147
Prix d'exercice de 0,75 \$, échéant le 3 novembre 2021	244 284	108 935
Prix d'exercice de 0,75 \$, échéant le 14 mars 2022	144 282	100 474
Prix d'exercice de 4,00 \$, échéant le 30 janvier 2020	1 495 000	1 389 023
	25 496 962	12 635 339 \$
Bons de souscr. débentures convertibles garanties de 2016		
Prix d'exercice de 0,76 \$ US, échéant le 14 novembre 2019	928 542	3 129 769
	26 425 504	15 765 108 \$

Le tableau ci-après résume l'activité entourant les bons de souscription au cours des exercices clos les 31 juillet 2018 et 2017.

	31 juillet 2018		31 juillet 2017	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	20 994 123	1,31	7 504 062	0,86
Expirés au cours de la période	(62 728)	3,00	–	–
Émis au cours de la période	37 413 681	4,34	14 335 563	1,95
Exercés au cours de la période	(31 919 572)	2,33	(845 502)	1,16
En circulation à la clôture de la période	26 425 504	4,35	20 994 123	1,31

Régime d'options sur actions

La Société dispose d'un régime d'options sur actions (le « régime ») administré par le conseil d'administration qui fixe les prix d'exercice et les dates d'échéance, lesquelles peuvent s'échelonner sur dix ans après la date d'émission fixée par le Conseil. À moins que le Conseil n'en décide autrement, l'acquisition des droits relatifs aux options émises aux termes du régime se fait sur une période de trois ans, à l'exception des options attribuées à des consultants ou à des personnes prenant part aux activités de relations avec les investisseurs (telles qu'elles sont définies dans les politiques de la TSX), pour lesquelles l'acquisition se fait progressivement sur une période de douze mois sans que plus de 25 % des options ne puissent être acquises au cours d'une même période de trois mois. Au 31 juillet 2018, un maximum de 19 362 911 actions ordinaires réservées aux fins d'émission en cas d'exercice des options pouvait être attribué aux termes du régime.

Le tableau ci-après résume les attributions d'options sur actions au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2018.

Date d'attribution	Prix d'exercice	Options attribuées			
		Dirigeants et administrateurs	Salariés ne faisant pas partie de la direction	Modalités d'acquisition des droits	Période d'acquisition des droits
8 septembre 2017	1,37 \$	650 000	1 000	Modalités A	10 ans
6 novembre 2017	2,48 \$	125 000	3 000	Modalités A	10 ans
4 décembre 2017	2,69 \$	1 750 000	20 000	Modalités B	10 ans
29 janvier 2018	4,24 \$	–	261 000	Modalités A, C	10 ans
12 mars 2018	3,89 \$	325 000	–	Modalités A	10 ans
16 avril 2018	4,27 \$	845 000	61 500	Modalités A	10 ans
8 juin 2018	5,14 \$	–	441 000	Modalités A	10 ans
11 juillet 2018	4,89 \$	4 325 000	1 366 500	Modalités A	10 ans

Modalités A – Les droits visant le tiers de ces options seront acquis à la date du premier anniversaire de l'attribution, et ceux visant les options restantes seront acquis trimestriellement au cours des deux années suivantes.

Modalités B – Les droits visant la moitié de ces options seront acquis immédiatement, et ceux visant les options restantes seront acquis annuellement au cours des trois années suivantes.

Modalités C – Selon les jalons organisationnels.

Le tableau ci-après résume l'activité entourant les options sur actions au cours des exercices clos les 31 juillet 2018 et 2017.

	31 juillet 2018		31 juillet 2017	
	Options émises	Prix d'exercice moyen pondéré	Options émises	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde d'ouverture	5 748 169	0,68 \$	3 481 896	0,49 \$
Attribuées	10 174 000	4,16	2 428 777	0,92
Expirées	–	–	–	–
Éteintes	(626 830)	3,44	–	–
Exercées	(907 273)	0,65	(162 504)	0,19
Solde de clôture	14 388 066	1,05 \$	5 748 169	0,68 \$

Le cours moyen pondéré des actions au moment de l'exercice pendant la période était de 4,31 \$ (0,76 \$ au 31 juillet 2017).

Le tableau suivant résume les informations concernant les options sur actions en cours au 31 juillet 2018.

Prix d'exercice	Nombre d'options en cours	Durée de vie contractuelle moyenne restante pondérée (années)	Nombre d'options pouvant être exercées	Durée de vie contractuelle moyenne restante pondérée (années)
0,16 \$	570 000	0,01	570 000	0,11
0,58	1 241 900	0,05	1 241 900	1,81
0,75	2 248 996	0,12	1 466 496	2,64
1,27	606 670	0,05	202 670	0,42
1,37	651 000	0,06	–	–
2,48	128 000	0,02	–	–
2,69	1 695 000	0,32	885 000	1,89
3,89	325 000	0,09	–	–
4,24	258 000	0,08	–	–
4,27	885 000	0,26	–	–
4,89	5 667 500	1,93	–	–
5,14 \$	111 000	0,04	–	–
	14 388 066		4 366 066	

Rémunération à base d'actions

Pour l'exercice clos le 31 juillet 2018, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions de 4 996 513 \$ (658 620 \$ au 31 juillet 2017) relativement aux options des salariés, lesquelles sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution et sont comptabilisées en charges sur la période d'acquisition. Pour déterminer le montant de la rémunération à base d'actions, la Société a utilisé le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton pour établir la juste valeur des options attribuées et appliqué les hypothèses suivantes :

	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Prix d'exercice	1,37 \$ à 5,14 \$	0,16 \$ à 1,55 \$
Taux d'intérêt sans risque	2,06 % à 2,37 %	1,27 % à 1,73 %
Durée de vie prévue des options (années)	7	3 à 7
Volatilité attendue annualisée	65 %	65 % à 73 %

La volatilité a été estimée au moyen de la volatilité historique moyenne d'autres sociétés comparables du secteur pour lesquelles il était possible d'obtenir l'historique des opérations et l'historique de la volatilité.

12. Résultat net par action

Les titres ci-après pourraient diluer le résultat net par action de base dans l'avenir, mais ils n'ont pas été pris en compte dans le résultat net par action dilué en raison de leur effet antidilutif :

	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Déventures convertibles non garanties de 2017	–	15 687 500
Options	14 388 066	5 748 169
Bons de souscr. émis composant les unités à 0,75 \$	3 234 960	4 911 186
Bons de souscr. déventures convertibles garanties de 2015	1 318 332	2 210 358
Bons de souscr. modif. déventures convertibles garanties de 2015	–	237 612
Bons de souscr. modif. déventures convertibles non garanties de 2015	–	38 100
Bons de souscr. déventures convertibles non garanties de 2016	100 002	426 660
Bons de souscr. déventures convertibles garanties de 2016	928 542	2 053 500
Bons de souscr. déventures convertibles non garanties à 8,0 % de 2017	–	7 856 300
Bons de souscr. déventures convertibles non garanties à 7,0 % de 2017	–	–
Bons de souscr. financement par capitaux propres de 2018	18 570 500	–
Déventure convertible de courtier/d'intermédiaire	2 273 168	3 260 407
	40 813 570	42 429 792

13. Effet à recevoir convertible

Le 26 juillet 2018, la Société a consenti un prêt de 10 000 000 \$ à une entité non liée, Fire and Flower (« FF »), sous la forme d'une déventure convertible non garantie et subordonnée. La déventure convertible porte intérêt à un taux de 8 %, est payable semestriellement, arrive à échéance le 31 juillet 2019 et confère le droit de la convertir en actions ordinaires de FF pour un prix de 1,15 \$ ou correspondant à 90 % du prix réputé de l'action ordinaire, selon le moins élevé des deux montants, à l'échéance ou lorsqu'un élément déclencheur défini aux termes de l'accord survient.

L'option de rembourser le prêt en actions ordinaires constitue une option de remboursement anticipé pour la Société et est incluse dans la juste valeur du prêt. Il existait un écart négligeable dans la juste valeur entre la date de comptabilisation initiale du 26 juillet 2018 et la date de présentation de l'information financière du 31 juillet 2018 et, par conséquent, le prix de transaction se rapprochait de la juste valeur de l'effet à recevoir.

Au 31 juillet 2018, l'effet à recevoir de FF détenu par la Société n'avait pas généré d'intérêt.

14. Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation.

Toutes les immobilisations corporelles et incorporelles sont situées au Canada.

15. Instruments financiers

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt ne concerne que le placement de la trésorerie excédentaire. La Société peut investir la trésorerie excédentaire dans des placements très liquides à court terme qui cumuleront des intérêts aux taux en vigueur pour ces placements. Au 31 juillet 2018, la Société avait des placements à court terme de 205 446 830 \$.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque que la Société subisse une perte financière si un client ou une contrepartie à un instrument financier devait manquer à ses obligations contractuelles. Il découle principalement des créances clients et de l'effet à recevoir convertible de la Société. Au 31 juillet 2018, la Société était exposée à des pertes de crédit en cas de manquement par les contreparties.

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal des activités et a mis en place des procédures d'évaluation et de surveillance du crédit pour atténuer le risque de crédit. Elle court toutefois un risque limité, car elle conclut la majorité de ses ventes avec des clients couverts par divers programmes d'assurance.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus par l'un des plus importants groupes financiers coopératifs au Canada. Les placements à court terme sont composés de divers certificats de placement garanti, dépôts à terme et titres à revenu fixe. Depuis la création de la Société, aucune perte n'a été subie à l'égard de la trésorerie détenue par l'institution financière. Les créances clients proviennent de l'une des principales compagnies d'assurance maladie au Canada. Le risque de crédit lié à l'effet à recevoir convertible découle du risque que le capital ou que les intérêts exigibles ne puissent être recouvrés. La Société atténue ce risque en gérant et en surveillant la relation commerciale sous-jacente.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des créances clients et de l'effet à recevoir convertible représente l'exposition maximale au risque de crédit, laquelle s'élevait à 255 432 114 \$ au 31 juillet 2018.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. La Société gère son risque d'illiquidité en suivant de près ses besoins en capitaux. Au 31 juillet 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements à court terme de la Société s'établissaient à 244 788 518 \$.

La Société était tenue de payer des créanciers et charges à payer dont la valeur comptable et les flux de trésorerie contractuels s'élevaient à 8 994 789 \$ pour les douze prochains mois.

La valeur comptable de la trésorerie, des créances clients, des créanciers et des charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

16. Charges d'exploitation par nature

	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Salaires et avantages	6 992 321 \$	3 092 745 \$
Rémunération à base d'actions	4 996 513	658 620
Services de consultation	3 659 069	285 081
Commercialisation et promotion	2 447 069	1 234 807
Honoraires	1 761 437	547 300
Frais généraux et administratifs	1 441 830	786 021
Installations	919 799	499 642
Amortissement des immobilisations corporelles	895 714	359 468
Amortissement des immobilisations incorporelles	765 238	231 685
Frais de déplacement	487 996	236 300
Total	24 366 986 \$	7 931 669 \$

17. Information à fournir relativement aux parties liées

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et assumant la responsabilité, directe ou indirecte, de la planification, de l'orientation et du contrôle des activités de la Société. Ils regroupent les membres de la haute direction et les administrateurs, lesquels contrôlaient environ 8,77 % des actions en circulation de la Société en date du 31 juillet 2018 (25,11 % au 31 juillet 2017).

La rémunération accordée aux principaux dirigeants au cours de la période est la suivante :

	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Salaire ou honoraires de consultation	2 244 006 \$	1 269 825 \$
Rémunération à base d'actions	3 835 733	512 056
	6 079 739 \$	1 781 881 \$

Ces transactions s'inscrivent dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, à savoir la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Sauf indication contraire, les droits ci-après visant les options sur actions seront acquis à la date du premier anniversaire de l'attribution, et ceux visant les options sur actions restantes seront acquis trimestriellement au cours des deux années suivantes.

Le 11 juillet 2018, la Société a attribué à certains de ses administrateurs et dirigeants un total de 4 325 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 4,89 \$.

Le 16 avril 2018, la Société a attribué à certains de ses administrateurs et dirigeants un total de 845 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 4,27 \$.

Le 12 mars 2018, la Société a attribué à certains de ses administrateurs et dirigeants un total de 325 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 3,89 \$.

Le 4 décembre 2017, la Société a attribué à certains de ses administrateurs et dirigeants un total de 1 750 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 2,69 \$; les droits visant la moitié de ces options seront acquis immédiatement, et ceux visant les options restantes seront acquis annuellement au cours des trois années suivantes.

Le 6 novembre 2017, la Société a attribué à certains de ses administrateurs un total de 125 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 2,48 \$.

Le 8 septembre 2017, la Société a attribué à certains de ses dirigeants un total de 650 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 1,37 \$.

Le 24 juillet 2017, la Société a attribué à certains de ses administrateurs et dirigeants un total de 125 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 1,27 \$. Le 15 novembre 2016, la Société a attribué à certains de ses administrateurs et dirigeants un total de 1 227 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 0,75 \$.

La Société a loué un immeuble à une partie liée pour un montant de 700 \$ par mois dans le cadre d'un contrat d'usufruit. La partie liée a utilisé cet immeuble comme résidence personnelle. Le 2 décembre 2016, la partie liée et la Société ont conclu un accord pour mettre fin à l'usufruit. En échange de cet abandon, la Société a versé 46 000 \$ à la partie liée. L'accès à cet immeuble fournit à la Société des espaces de bureaux supplémentaires et réduit ainsi la nécessité de louer ou d'aménager de nouveaux bureaux.

18. Gestion du capital

L'objectif de la Société est de conserver un capital suffisant pour maintenir la confiance des investisseurs, des créanciers et des clients, ainsi que pour soutenir le développement futur de l'entreprise et la poursuite de ses activités. La direction définit le capital comme les capitaux propres de la Société. Le conseil d'administration n'établit aucun critère quantitatif de rendement sur le capital pour la gestion. La Société n'a versé aucun dividende à ses actionnaires. La Société n'est assujettie à aucune exigence externe en matière de capital.

Au 31 juillet 2018, le total du capital géré était constitué de capitaux propres de 322 872 875 \$ (32 439 490 \$ au 31 juillet 2017). La Société n'a pas modifié son approche de gestion du capital au cours de la période considérée.

19. Engagements et éventualités

La Société a certaines obligations financières en vertu de contrats de services, de conventions d'achat et de contrats de construction.

Certains de ces contrats sont assortis d'options de renouvellement que la Société peut exercer à son gré. Les paiements minimaux annuels prévus par ces obligations au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

Exercice	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Montant	61 765 917 \$	890 659 \$	853 851 \$	800 569 \$	Néant	64 310 996 \$

Lettre de crédit

Le 28 juin 2018, la Société a signé une lettre de crédit avec une coopérative d'épargne et de crédit canadienne, tel qu'il était requis aux termes d'un accord conclu avec un fournisseur de services publics. La lettre de crédit accorde à la Société une limite de 3 117 000 \$, sous réserve de certaines exigences opérationnelles. La lettre de crédit expire dans un an suivant la date d'émission. La facilité de crédit est garantie par un certificat de placement garanti. Au 31 juillet 2018, aucun montant n'avait été prélevé aux termes de la lettre de crédit et les exigences étaient respectées.

Garantie

Le 28 juin 2018, la Société a conclu une convention d'indemnisation afin d'obtenir auprès d'un assureur nord-américain une garantie commerciale qui lui donne droit à une indemnité maximale de 2 000 000 \$. La garantie est assortie d'une prime annuelle de 0,1 %. La Société a obtenu la garantie conformément aux exigences de la législation sur la taxe d'accise de l'Agence du revenu du Canada en matière de transport des marchandises commerciales au Canada.

Litige et recouvrement éventuel

La Société a engagé une action en justice afin de recouvrer une perte de placement subie pendant le trimestre clos le 31 juillet 2018. Il n'existe aucune estimation raisonnable du montant du recouvrement, et aucun actif financier n'avait été comptabilisé à la clôture de l'exercice le 31 juillet 2018.

20. Perte de placement

Au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2018, la Société a enregistré une perte liée aux activités d'investissement de 649 714 \$. La Société a engagé une action en justice pour recouvrer la perte.

21. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau ci-après résume les valeurs comptables des instruments financiers au 31 juillet 2018.

	Prêts et créances	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Autres passifs financiers	Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Total
Actif	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	39 341 688	—	—	39 341 688
Placements à court terme	—	205 446 830	—	—	205 446 830
Créances clients	643 596	—	—	—	643 596
Effet à recevoir convertible	—	10 000 000	—	—	10 000 000
Passif	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	—	—	8 994 789	—	8 994 789
Déventures convertibles	—	—	—	—	—
Passif lié aux bons de souscription	—	—	—	3 129 769	3 129 769

La valeur comptable des créances clients ainsi que des créditeurs et des charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance relativement à court terme.

22. Impôts sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée dans le résultat global est composée de ce qui suit.

	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Impôt exigible pour l'exercice	– \$	– \$
Ajustements des exercices antérieurs	–	–
Total	– \$	– \$

Composantes de la charge (du recouvrement) d'impôt différé.

	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Naissance et résorption des différences temporaires	(6 779 861) \$	130 384 \$
Différence entre le taux d'imposition prévu par la loi et le taux d'impôt différé	(6 771)	(471 075)
Variation de la différence temporaire pour laquelle aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé	6 786 632	340 691
Impôt sur le résultat différé (recouvrement)	– \$	– \$

Le taux d'imposition attendu de la Société diffère des taux d'imposition fédéral et provincial combinés au Canada. Cette différence est imputable aux composantes suivantes.

	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Taux d'imposition attendu	26,9 %	26,9 %
Résultat avant impôts sur le résultat	(23 349 799) \$	(10 263 937) \$
Économie d'impôt attendue en raison de la perte	(6 281 096)	(3 327 909)
Ajustements pour les éléments suivants :		
Différences dans les taux d'imposition	(6 771)	–
Variation dans les taux d'imposition à l'étranger	–	–
Change	–	–
Différences permanentes	3 094 793	2 922 013
Variation des différences temporaires pour lesquelles aucun actif d'impôt n'a été comptabilisé	2 400 826	340 691
Ajustement d'égalesisation et autre	792 248	65 205
	– \$	– \$

Le tableau ci-après présente un rapprochement des actifs et des passifs d'impôt différé comptabilisés par la Société.

	Ouverture au 1 ^{er} août 2017	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé dans les capitaux propres/autres éléments du résultat global	Clôture au 31 juillet 2018
Différences temporaires déductibles	812 864 \$	– \$	(812 864) \$	– \$
Différences temporaires imposables	–	(117 094)	–	(117 094)
Actifs biologiques	–	(457 986)	–	(457 986)
Stocks	–	(1 431 518)	–	(1 431 518)
Perte reportée en avant	–	2 006 598	–	2 006 598
Frais d'émission d'actions	–	–	–	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	–
Réévaluation des instruments financiers – Capitaux propres	(812 864)	–	812 864	–
	– \$	– \$	– \$	– \$

	Ouverture au 1 ^{er} août 2016	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé dans les capitaux propres/autres éléments du résultat global	Clôture au 31 juillet 2017
Actifs d'impôt différé	– \$	– \$	812 864 \$	812 864 \$
Perte reportée en avant	–	–	–	–
Frais d'émission d'action – Capitaux propres	–	–	–	–
Passifs d'impôt différé	–	–	–	–
Réévaluation des instruments financiers – Capitaux propres	–	–	(812 864)	(812 864)
	– \$	– \$	– \$	– \$

L'impôt différé représente l'incidence des pertes reportées en avant et des différences temporaires entre la valeur des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et la valeur de ces éléments calculés selon les lois fiscales. Au 31 juillet 2018, les différences temporaires déductibles et les pertes fiscales inutilisées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'avait été comptabilisé étaient attribuables aux éléments suivants :

	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Pertes reportées en avant	20 671 803 \$	8 198 562 \$
Dépenses de recherche et développement	265 821	74 000
Frais d'émission d'actions	13,351 528	–
Déficit (excédent) de l'amortissement comptable sur l'impôt	–	1 201 803
	34 289 152 \$	9 474 365 \$

La Société dispose d'un montant approximatif de pertes autres qu'en capital pour réduire le résultat imposable au fédéral et au provincial des années ultérieures. Le tableau ci-dessous présente les années d'expiration :

2034	763 471 \$
2035	2 143 509
2036	2 944 011
2037	3 182 286
2038	19 098 000
	28 131 277 \$

23. Montants comparatifs

Certains montants comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Aucun de ces montants n'était significatif.

24. Événements postérieurs à la date de clôture

Établissement de la coentreprise Truss avec Molson Coors Canada

Le 1^{er} août 2018, la Société a annoncé qu'elle avait conclu un accord définitif visant la création de Truss, une coentreprise avec Molson Coors Canada (le « partenaire »), l'unité fonctionnelle canadienne de Molson Coors Brewing Company, dont l'objectif est de saisir les débouchés du marché des boissons non alcoolisées infusées au cannabis. Truss sera structurée comme société en démarrage indépendante avec une équipe de direction et un conseil d'administration indépendants. Le partenaire détiendra une participation majoritaire de 57,5 %, la participation restante revenant à la Société. La transaction a été finalisée le 4 octobre 2018. Dans le cadre de la transaction, HEXO a émis en faveur du partenaire 11 500 000 bons de souscription d'actions ordinaires pouvant être exercés dans un délai de trois ans au prix d'exercice de 6,00 \$.

Regroupement avec une filiale

Le 1^{er} août 2018, la filiale opérationnelle a fusionné avec sa filiale précédemment en propriété exclusive, 167151 Canada inc., aux termes d'une fusion verticale. L'entité ainsi formée a retenu le nom de HEXO Operations inc.

Accord d'approvisionnement avec la Société ontarienne du cannabis

Le 20 août 2018, la Société a annoncé qu'un accord d'approvisionnement avait été conclu avec la Société ontarienne du cannabis (« OCS »). Aux termes de l'accord, la Société fournira ses produits à la province sous diverses formules.

Approbation du changement de dénomination par les actionnaires

Le 28 août 2018, dans le cadre d'une assemblée extraordinaire, les actionnaires ont approuvé le changement de dénomination proposé de la Société pour adopter le nom de HEXO Corp., et ont aussi approuvé à la majorité des voix la mise en œuvre d'un nouveau régime omnibus.

Acquisition d'une installation de 2 millions de pieds carrés à Belleville, en Ontario

Le 10 septembre 2018, la Société a annoncé l'acquisition d'une installation de 2 millions de pieds carrés à Belleville, en Ontario, par l'intermédiaire d'une coentreprise établie avec une partie liée, Olegna Holdings Inc (entité contrôlée par un membre du conseil d'administration de HEXO, « Olegna »). La Société a acquis une participation de 25 % dans la coentreprise, la participation restante appartenant à Olegna. La coentreprise a acquis l'installation en partie au moyen d'un emprunt de 20 M\$ reçu de HEXO. L'emprunt est remboursable dans un délai de 120 jours, porte intérêt à un taux annuel de 4 % et prévoit des paiements mensuels. Aux termes de la convention, HEXO Corp. sera le principal locataire de cette installation pendant une période de 20 ans.

Entrepôt et centre de distribution

Le 19 septembre 2018, la Société a annoncé un accord de distribution et d'entreposage avec Metro Groupe de chaîne d'approvisionnement Inc. (« Metro »). Aux termes de l'accord, HEXO et Metro dirigeront et exploiteront un centre de distribution et d'entreposage de 58 000 pieds carrés situé à Montréal, au Québec, qui abrite les produits de cannabis de tous les producteurs autorisés ayant conclu un contrat d'approvisionnement avec la Société québécoise du cannabis (« SQDC »). Le centre de distribution servira de point de distribution unique pour toutes les expéditions directes aux clients dans la province du Québec pour les commandes passées par l'entremise de la SQDC.

Expansion en Grèce

Le 26 septembre 2018, nous avons annoncé la conclusion d'un partenariat avec la société grecque Qannabos (« QNBS »). Ensemble, nous créerons une coentreprise qui sera soutenue par la mise en place d'une infrastructure de 350 000 pieds carrés approuvée par licence, que nous utiliserons aux fins de fabrication, de transformation et de distribution du cannabis médical.